

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'ETAT COMBATTRA CE PHÉNOMÈNE QUI A LONGUEMENT
GANGRÉNÉ LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET PORTÉ
ATTEINTE À L'ÉCONOMIE NATIONALE

P.8

FONCIER AGRICOLE NON-EXPLOITÉ :

RÉCUPÉRATION DE
PLUS DE 750.000
HECTARES

P.5

de l'administration

Le Monde

COUPE ARABE DE LA FIFA-2021 :

LIBAN - ALGÉRIE (0-2)

LES "VERTS" VALIDENT
LEUR BILLET EN
QUARTS

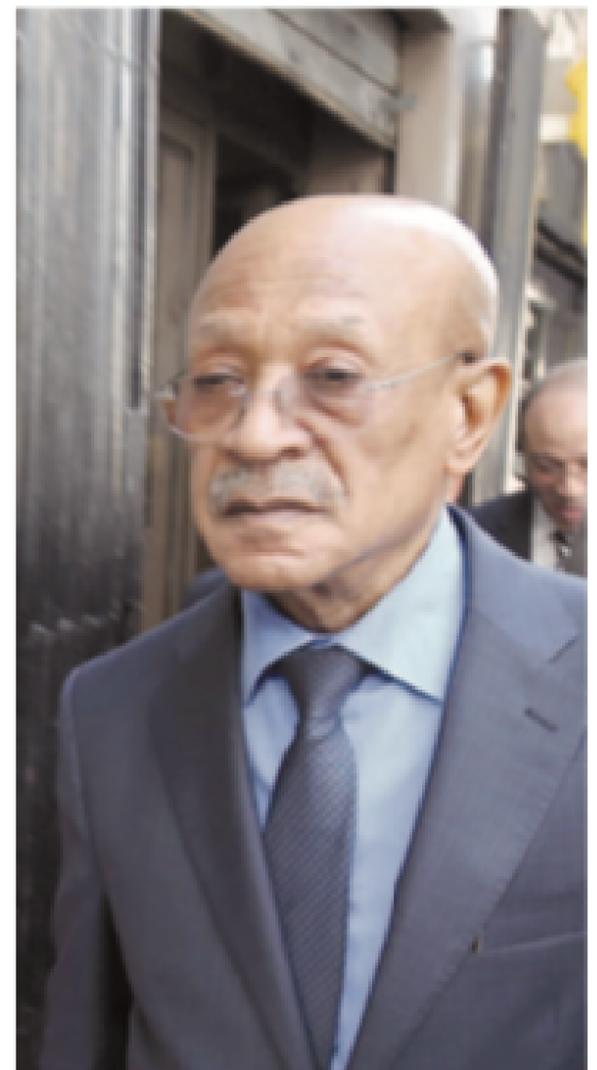
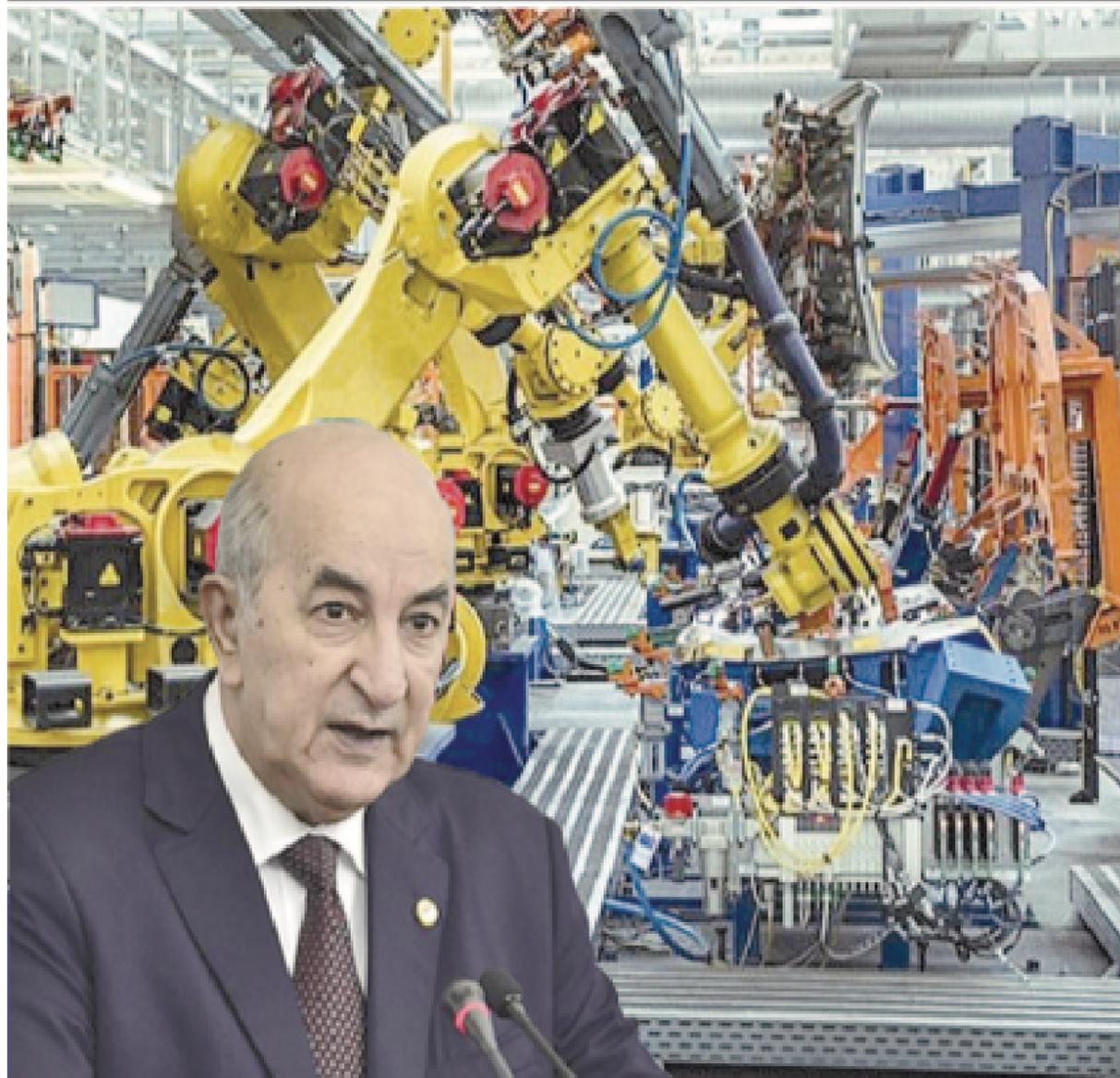
P.5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION SAHRAOUI EL ACHOUR - N° 1237 DIMANCHE 05 DÉCEMBRE 2021 - WWW.LEMONDEADM.DZ - ALGÉRIE 20 DA

L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE NATIONALE
SUR LA RELANCE INDUSTRIELLE, QUI SE TIENDRA DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2021

TEBBOUNE FAIT LE POINT SUR LA SITUATION

RELANCE INDUSTRIELLE



COUR DE TIPASA
REPORT AU 11 DÉCEMBRE
DU RÉEXAMEN DE
L'AFFAIRE DE
L'EX-WALI D'ALGER
ZOUKH

P.8

PROPAGATION DU VARIANT "OMICRON"

« L'ALGÉRIE N'EN EST PAS À L'ABRI »
SOULIGNE FAWZI DERRAR

P.3

YOUCEF CHERFA PERSISTE ET SIGNE :
« LA RETRAITE PROPORTIONNELLE
SANS CONDITION D'ÂGE N'EST PAS À
L'ORDRE DU JOUR, POUR LE MOMENT »

P.4

COVID 19 Obligation d'un PCR négatif de 48h pour les passagers à destination de la France



La compagnie nationale de transport aérien Air Algérie a annoncé hier l'obligation, pour les passagers à destination de la France, de fournir un test PCR ou antigénique négatif de 48h. Ce test est obligatoire pour les passagers "vaccinés et non vaccinés, de plus de 12 ans", a-t-elle précisé dans un communiqué. Cette mesure sera appliquée à partir de ce samedi 4 décembre, ajoute la même source.

A.A

BATNA Un couple sauvé d'une mort certaine à Merouna



Un couple dont l'âge moyen est de 35 ans, a été sauvé de justesse d'une mort certaine, après un inhalation accidentelle de monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage défectueux installé dans leur appartement. L'intervention des secouristes de la Protection civile a été salvatrice pour prendre en charge les deux victimes en leur prodiguant les premiers soins et en utilisant les techniques du geste qui sauve, avant de les évacuer d'urgence vers l'hôpital où ils ont été pris en charge par une équipe médicale. Le couple en question a été gardé en observation jusqu'à l'élimination de tout éventuel danger pouvant constituer une menace sur leur état de santé. Parallèlement, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident domestique qui s'ajoute à tant d'autres de même type dont ceux liés au défaut de fabrication d'appareils de chauffage, de cuisson et de chauffe-bains ou encore à des anomalies d'évacuation du monoxyde de carbone et autres gaz toxiques qui ne pardonnent généralement pas faute d'aération.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE DES STUPÉFIANTS À ORAN 1.740 comprimés psychotropes saisis et un réseau démantelé

Un réseau spécialisé dans la commercialisation des comprimés psychotropes vient de tomber dans les filets des éléments de la Brigade de Recherche et d'Interventions de la police judiciaire de la Sûreté d'Oran. Trois individus, âgés entre 26 et 39 ans dont des repris de justice ont été arrêtés et 1.740 comprimés psychotropes de marque Pregabalin 300 mg, plus de 303 g de kif traité, un montant de 72.500 DA et 2 couteaux utilisés pour la découpe de la résine de cannabis ont été saisis par les policiers. Cette affaire a été élucidée après les informations parvenues aux policiers et indiquant que des individus utilisent leurs domiciles pour s'adonner à la commercialisation des stupéfiants. Les investigations lancées ont permis d'identifier les membres du réseau et de localiser leur emplacement. Dans ce registre, ils ont été appréhendés et la perquisition ordonnée par le Tribunal d'Oran a donné lieu à la saisie des



quantités suscitées de comprimés psychotropes, de kif et aussi de l'argent. Ils seront présentés à la justice pour commercialisation de stupéfiants au sein d'un réseau criminel et atteinte à la

santé publique et à l'économie nationale. Notons par ailleurs, que d'importantes saisies de psychotropes ont été effectuées, ces derniers mois par les services de la police.

AOUCHICHE

Locales : La participation du FFS aux élections est une réussite



Le Premier secrétaire du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a assuré hier à Alger, que la participation de son parti aux élections locales était une "réussite", en raison des "acquis" réalisés, dans la foulée des résultats de cette joute électorale. "La participation du FFS aux locales est une réussite puisque ça nous a permis de réaliser plusieurs acquis, à la lumière des résultats" de cette joute électorale, a indiqué M. Aouchiche lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation des résultats obtenus par le parti lors des Locales du 27 novembre. Pour lui, les résultats et les acquis de la participation du FFS à ces élections, était de réhabiliter l'acte politique "noble" et son rôle au sein de la société, ajoutant que la léthargie politique a été vaincue en imposant le discours et les idées du FFS en faveur notamment de l'unité nationale. M. Aouchiche a indiqué que le FFS a pu glaner des espaces dans le champs public pour être ainsi au service du peuple, en recourant notamment à un discours "réaliste, loin de tout populisme". "Nous avons réalisé notre défi à travers un discours de dialogue et de concertation, comme outils civilisationnels pour la résolution de conflits et les plans de violence", a-t-il dit.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE INTERNATIONALE

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNIK

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNIK

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIEGIL SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 021737278

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

COUR DE TIPASA

Report au 11 décembre du réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger Zoukh

La Cour de Tipasa a décidé, samedi, de reporter au 11 décembre le réexamen de l'affaire de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, condamné dans trois affaires de corruption à des peines allant de 4 à 5 ans de prison ferme. La chambre correctionnelle de la cour de Tipasa a décidé de réexaminer l'affaire de l'ex-wali d'Alger poursuivi dans 3 affaires de corruption, après exécution de l'arrêt de la cour suprême qui a accepté un pourvoi en cassation contre les jugements prononcés précédemment. Ce report du procès intervient à la demande de la défense en raison du boycott par les avocats de l'action judiciaire pour dénoncer le système fiscal appliqué dans la loi de finances (LF) 2022,

adoptée récemment par les deux chambres du parlement. La Cour de Tipasa a confirmé le 15 février 2021 en appel les jugements rendus en première instance condamnant à des peines de deux fois 4 ans et 5 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh poursuivi dans des affaires de corruption. Le verdict dans cette affaire a été rendu suite à l'audience tenue le 6 février dernier, lors de laquelle le parquet a requis des peines de 10 à 15 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger pour des affaires impliquant des membres de la famille de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, le président de l'ex FCE, Ali Haddad, l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des membres de sa famille. Abdelkader Zoukh purge actuellement une peine de pri-

son prononcée à son endroit décembre dernier par le tribunal de Tipasa qui l'a condamné à des peines de 4, 4 et 5 ans de prison ferme, assorties d'un amende d'un million de DA dans chacune des affaires pour lesquelles il est poursuivi, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Il a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Zoukh a été poursuivi en tant que principal accusé dans l'affaire de la famille de Abdelghani Hamel (son épouse, son fils Chafik et sa fille Chahinez), pour "dépense déléguée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en

vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Pour ce qui des charges retenues contre Zoukh dans l'affaire de Ali Haddad, l'ancien président du FCE (témoin dans l'affaire), elles portent sur "abus de fonction et octroi d'indus privilèges". Dans l'affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été poursuivi pour "octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal".

MALIKA.E

BLIDA

Le journaliste Rachid Semmad inhumé au cimetière des martyrs

La dépouille de l'auteur et l'un des doyens des journalistes, Rachid Semmad, décédé vendredi soir à l'âge de 83 ans, a été inhumée hier après-midi au cimetière des martyrs de la cité du 13 mai du centre de Blida, ville natale du défunt. Outre des amis et proches du défunt, des citoyens ont assisté aux funérailles, qui se sont déroulées dans une triste ambiance. Plusieurs parmi les présents ont loué les qualités du défunt auteur et journaliste et son dévouement au service de la presse et de la communication jusqu'aux derniers jours de sa vie. Figure pionnière de la presse dans la wilaya de Blida, le défunt journaliste Rachid Semmad a débuté sa carrière journalistique au quotidien "Echâab"



avant de rejoindre le quotidien "El Moudjahid". Il a également fait un petit passage à la raio chaîne 3 en tant que commentateur sportif à partir de Blida. Après sa retraite du quotidien "El-Moudjahid", il a occupé le poste de responsable de la revue du club des

entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) "Eco News". En 2017, il a quitté définitivement la presse pour se consacrer à la rédaction de ses mémoires. En 2019, il a édité un livre retraçant son parcours journalistique sous le titre "Parcours d'un journaliste, de l'indépendance à ce jour". Dans un entretien médiatique après la parution de son livre, Semmad a lancé un message à ses jeunes confrères les incitant à travailler "dans la droiture et la sérénité, dans le respect de la déontologie, dans la transparence et sans esprit de complaisance, pour permettre à la presse d'être le véritable miroir des aspirations de la population". A.T

Le Président Tebboune ordonne le traitement des projets d'investissement à l'arrêt avant fin décembre 2021

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, hier à Alger, le Gouvernement de venir à bout, avant fin décembre courant, du traitement de tous les dossiers relatifs aux projets d'investissement, toujours à l'arrêt. "Afin d'amorcer une nouvelle phase, le Gouvernement a été chargé de mener à bien cette mission avant la fin du mois courant", a précisé le Président

Tebboune qui intervenait à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale de la relance industrielle. Les chiffres avancés par le chef de l'Etat ont fait ressortir jusque-là le déblocage de 57 projets sur 402 projets d'investissement en cours de réalisation ou bloqués pour des raisons administratives. Le Gouvernement s'attèle actuellement à débloquer les projets restants, sachant que 29 projets demeurent à l'ar-

rêt, pour la simple raison que la décision revient à leurs propriétaires et non à l'Administration, a expliqué M. Tebboune. Considérant que certaines raisons derrière le blocage des projets d'investissement étaient "purement bureaucratiques", voire "banales" pour certains, le Président Tebboune a averti les parties qui entravent le lancement de ces projets que "leur entreprise est vouée à l'échec". A.J

PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'Agence nationale du foncier Sera opérationnelle en 2022

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, hier à Alger, que l'Agence nationale du foncier industriel (ANFI) sera opérationnelle l'année prochaine. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur la relance industrielle, le Président Tebboune a indiqué que cette agence spécialisée facilitera aux investisseurs

l'acquisition d'assiettes foncières dans un court délai avant de procéder au retrait du foncier industriel auprès des walis et des présidents des assemblées locales. L'ANFI procédera à l'achat des assiettes foncières destinées à l'investissement relevant des zones industrielles, a indiqué le président de la République, ajoutant que les zones d'activité resteront sous la tutelle de

l'administration locale. Le Président Tebboune a appelé les responsables centraux et locaux à faciliter la mission des investisseurs, soutenant que "le bon responsable est celui qui facilite le développement local et non celui qui cherche des prétextes pour ne pas signer des autorisations prévues par la loi". AMINE.R

M. TEBBOUNE

2022 sera une année consacrée exclusivement à l'économie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, hier à Alger, que 2022 sera une année consacrée exclusivement à l'économie en ce sens que tous les dossiers susceptibles de concourir au développement du pays seront pris en charge. Dans son allocution à l'ouverture de la conférence nationale sur la relance industrielle, M. Tebboune a souligné qu'"après le parachèvement de l'édifice constitutionnel et institutionnel, 2022 sera exclusivement consacrée à l'économie, et "là nous verrons, a-t-il dit, que des responsables suivront notre démarche et ceux qui l'entraveront". Le président de la République a présenté un état des

lieux du secteur industriel en Algérie, en retraçant les différentes étapes franchies. "Le secteur industriel en Algérie est passé par plusieurs étapes, la première étant la surindustrialisation notamment pour l'industrie lourde comme la métallurgie, le textile et la pétrochimie", a-t-il indiqué précisant qu'"il n'en reste que peu de ces industries en raison des crises financières, politique et sécuritaire". Et d'ajouter: "après l'aisance financière" atteinte dans le pays, le secteur a amorcé la phase de "la fausse industrialisation", assimilée de façon caricaturale au gonflage des pneus et au détournement d'argent vers l'étranger sous plusieurs appellations, outre l'as-

semblage au lieu de la fabrication". "L'état actuel de l'industrie nationale n'est pas une fatalité mais une réalité, même si certains aspects sont difficiles à appréhender et à maîtriser, il reste cependant possible de redresser la situation en prenant urgemment les mesures nécessaires pour éradiquer la corruption et mettre fin à la dilapidation de l'argent public", a souligné le président Tebboune. "Maintenant que la justice a tranché, nous nous remettons à la construction d'une véritable industrie sur des bases rationnelles au service de l'intérêt national comme un des vecteurs du développement global", conclut le chef de l'Etat. A.A

USTO

Pr Berrached décoré de l'Ordre du Soleil levant, Rayons d'Or en Sautoir

Le Professeur Nasreddine Berrached, professeur à l'université des Sciences et de la technologie d'Oran (USTO) "Mohamed Boudiaf", a été décoré hier de l'Ordre du Soleil levant, Rayons d'Or en Sautoir, qui lui a été remis par l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kono Akira. Le Pr Berrached a reçu cette haute distinction décernée par Sa Majesté l'Empereur du Japon, pour ses efforts depuis les années 1970 pour la consolidation de la coopération entre l'Algérie et le Japon dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La cérémonie de la remise de la distinction s'est déroulée au niveau de l'auditorium de l'USTO, en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, du chef du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des autorités locales et de la communauté universitaire. L'ambassadeur du Japon s'est dit "particulièrement honoré de pouvoir célébrer cette cérémonie à l'USTO, édifice symbole de l'amitié et de la coopération entre les deux pays, conçu par l'architecte japonais, Tange Kenzo". Cette décoration a été décidée en novembre 2020, mais l'organisation de la cérémonie a été retardée en raison de la crise sanitaire du Covid-19, a-t-il noté. S'agissant du rôle du Pr Berrached dans le renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Japon, l'ambassadeur nippon a souligné que les relations du professeur algérien d'électronique avec le Japon remontent à plus de 30 ans. "Il est l'un des premiers étudiants algériens à bénéficier d'une bourse du Gouvernement japonais", a indiqué M. Akira, ajoutant que le jeune étudiant a quitté l'Algérie pour Tokyo en 1988. "Il n'est pas exagéré de dire que les amitiés qu'il a développées avec les professeurs et les étudiants japonais au cours de ses quatre années d'études, ont ouvert plus tard la porte à la coopération entre le Japon et l'Algérie et entre l'agence japonaise de la coopération internationale (JICA) et l'USTO", a encore souligné l'ambassadeur du Japon. Pour sa part, Pr Berrached s'est dit honoré par cette décoration et a tenu à rendre hommage à ses professeurs japonais, dans un exposé qui a retracé l'histoire de cette relation qui le lie avec le pays du Soleil levant et son peuple. A.A

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune préside, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et l'approbation de projets de loi et de décrets et la présentation de nombre d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera, demain dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'approbation de projets de loi et de décrets et la présentation d'exposés relatifs aux secteurs de la recherche scientifique, des start-up et des télécommunications ainsi qu'au suivi des préparatifs des Jeux Méditerranéens prévus en 2022 à Oran", lit-on dans le communiqué. A.P

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Etat combattra ce phénomène qui a longuement gangréné la gestion des affaires publiques et porté atteinte à l'économie nationale

En examinant lors de sa dernière réunion un avant-projet de loi portant organisation, composition et fonctionnement de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, le gouvernement semble bel et bien déterminé à aller de l'avant sur cette voie pour combattre ce phénomène qui a longuement gangréné la gestion des affaires publiques et porté atteinte à l'économie nationale. Il s'agit aussi de mettre les mécanismes les efficaces pour la moralisation de la vie publique et politique, la consécration de la transparence et la gestion saine des deniers de l'Etat. Cet avant-projet de loi qui fera l'objet d'un examen approfondi lors du prochain conseil des ministres, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles dispositions de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020 visant à créer une institution indépendante, dotée des prérogatives les plus élargies et de mécanismes d'intervention efficaces et renforcés, pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie nationale et de l'action de l'Etat en la matière. En effet, la création de cette Haute Autorité constitue une étape importante dans la concrétisation de l'un des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la moralisation de la vie publique et politique et le renforcement de la gouvernance à travers la lutte résolue contre la corruption, le renforcement du contrôle et la garantie de l'intégrité des responsables publics, la gestion saine des deniers de l'Etat et la consécration de la transparence. Ceci intervient au moment où le gouvernement ne cesse d'insister sur la nécessité de simplifier les procédures et de lutter contre les lourdeurs bureaucratiques pour améliorer l'attractivité des investissements en Algérie, assurant que cela constitue un axe essentiel dans le programme du président de la République et du plan d'action du gouvernement, d'où l'impératif d'adapter les textes de loi, opter pour la numérisation et la simplification des procédures et lutter contre les lourdeurs bureaucratiques préjudiciables à l'attractivité des investissements. À cet égard, de nombreux experts et spécialistes en la matière ont plaidé pour la protection de l'économie nationale et des intérêts économiques du pays, en veillant au respect de la législation et règlements en vigueur relatifs à la circulation transfrontalière des marchandises, à la lutte contre le trafic illicite, la contrebande, le blanchiment d'argent et le crime organisé transfrontalier pour protéger l'économie nationale et préserver la sécurité des citoyens. Il s'agit également d'œuvrer à la promotion de la concurrence loyale entre les opérateurs et à l'encouragement de l'investissement et de la production des marchandises et des services, outre la contribution à la réalisation des équilibres financiers, à travers le recouvrement des droits et des taxes. Dans ce sens, l'ensemble des secteurs concernés ont été appelés à participer aux grandes réformes lancées par l'Etat pour la redynamisation de l'économie et la mise en place d'un nouveau modèle économique, à travers le renforcement de la protection de la production nationale et la contribution à l'amélioration du climat des affaires et à l'assainissement des domaines économique et commercial, en accompagnant la concrétisation d'une politique commerciale maîtrisée vis-à-vis de nos partenaires à même de servir les intérêts stratégiques de notre pays, de faciliter les exportations et d'investir les marchés extérieurs. En donnant récemment de nouvelles instructions aussi bien à ses membres qu'aux responsables au niveau local, le gouvernement aura prouvé toute l'im-

portance accordée à la lutte contre la corruption et la bureaucratie, devenues au fil des années un véritable obstacle qui freine l'investissement et le développement à tous les niveaux.

Les nouvelles directives s'inscrivent en droite ligne avec celles déjà données auparavant par le chef de l'Etat en ce qui concerne le plan de relance économique, lequel avait fait l'objet d'une large concertation entre les membres du gouvernement et les partenaires économiques et sociaux.

À ce titre, le gouvernement a insisté sur l'impératif d'éradiquer toutes les formes de corruption et de bureaucratie et les lentes procédures qui entravent l'économie nationale et accélérer la numérisation, notamment du secteur de la finance, et en particulier les Domaines, les impôts et les Douanes afin de parvenir à la transparence de toutes les transactions. À ce titre, le président de la République avait donné des instructions pour la prise de toutes les mesures indispensables, au niveau central et local, afin de faciliter l'accès au foncier nécessaire à la domiciliation des investissements et la création de nouveaux postes d'emploi, à travers l'ensemble du territoire national. Ces nouvelles directives s'inscrivent en droite ligne avec celles déjà données auparavant par le chef de l'Etat en ce qui concerne le plan de relance économique, lequel avait fait l'objet d'une large concertation entre les membres du gouvernement et les partenaires économiques et sociaux. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre ont fait l'objet d'une consolidation, en tenant compte des directives du Président de la République, émises lors des différentes réunions du Conseil des ministres, tout en fixant les urgences et les échéances. Dans ce cadre, les membres du gouvernement ont été chargés de mettre en place, au niveau de leurs départements ministériels respectifs, un dispositif de suivi permanent et rigoureux de ce plan de relance. Il demeure entendu que le gouvernement veillera, de manière permanente, au suivi de l'état d'avancement de ce plan de relance et rendra compte de son état d'exécution au Président de la République en Conseil des ministres. Rappelant que le Président Tebboune avait tracé les contours du plan de relance économique et défini son cadre basé sur "l'égalité des chances pour tous", le gouvernement avait souligné la nécessité d'axer le travail sur le renforcement de la primauté de la loi, l'égalité des chances, la participation dans l'élaboration des politiques, la réalisation de la viabilité financière, le renforcement des entreprises et l'augmentation du niveau de l'enseignement. Il avait aussi appelé à l'accélération de la mise en œuvre de l'opération de la transition énergétique et environnementale, en œuvrant à la promotion de l'industrie de transformation des produits énergétiques. Au volet fiscal, le gouvernement a mis la lumière sur les différentes réformes à réaliser, à l'instar de la réhabilitation du service public, l'élargissement de la base fiscale, la mobilisation des ressources et la numérisation de l'administration fiscale, ce qui permettra de lutter efficacement contre la fraude fiscale. Dans le même cadre, il indiquait que la question du foncier industriel qui constitue l'une des plus importantes entraves auxquelles font face les investisseurs, sera résolue dans l'objectif de rationaliser le déploiement régional du développement industriel et l'exploitation du foncier économique. Par ailleurs, un intérêt particulier devra toujours être accordé au développement agricole et rural et aux industries alimentaires, outre à la valorisation des ressources halieutiques dans le souci de garantir la sécurité alimentaire. Il s'agit

également de développer une véritable industrie pharmaceutique afin de garantir la couverture des besoins des citoyens en matière de médicaments efficaces de qualité. Il sera procédé, en outre, à la promotion et au renforcement des activités économiques à forte valeur technologique basées sur le savoir, au soutien aux petites entreprises, l'encouragement des start-up dirigées par les jeunes diplômés et la promotion du rôle du secteur du BTP, au vu de son rôle prépondérant dans le renforcement du développement économique et la résorption du chômage.

Le gouvernement conduit par Aïmene Benabderrahmane, œuvre d'arrache-pied à l'effet de les améliorer et les rendre plus agréables, pour que la recette fiscale atteigne les niveaux escomptés.

L'exécutif avait réitéré son engagement à œuvrer pour l'amélioration du climat d'affaires et ce, à travers la facilitation des procédures relatives à la création d'entreprises, l'accès au foncier, aux crédits et aux services publics de qualité et la réforme et la modernisation du système bancaire constituant une pierre angulaire de la réussite de toute réforme économique, outre la modernisation de l'administration et la lutte contre la corruption et la bureaucratie. Réi-

térant l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics à l'amélioration du recouvrement fiscal, le gouvernement a décidé de mettre en place un programme d'action afin d'améliorer le recouvrement fiscal, à travers une refonte régime fiscal national en vue de corriger les dysfonctionnements et les pertes importantes qui touchent l'économie nationale. S'agissant des conditions professionnelles des administrations fiscale et douanière, le gouvernement conduit par Aïmene Benabderrahmane, œuvre d'arrache-pied à l'effet de les améliorer et les rendre plus agréables, pour que la recette fiscale atteigne les niveaux escomptés. Le programme du gouvernement prévoit aussi la mise au point d'une stratégie pluriannuelle pour la réforme des deux systèmes fiscal et douanier et la mise en place des mesures d'urgence à court terme, dans le but de prendre en charge les dysfonctionnements constatés dans le programme de modernisation. Récemment, le Premier ministre avait déclaré que l'Algérie s'est engagée dans des réformes politiques et économiques « importantes et sans précédent », en gardant à l'esprit l'exploitation de ses ressources matérielles et humaines, afin de promouvoir l'investissement, développer l'économie et faire progresser tous les secteurs. **HM**

7e sommet de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) Les Parlements algérien et européen pour la relance de la commission interparlementaire

La vice-présidente du Conseil de la nation, Leïla Brahimi s'est entretenue et les responsables du Parlement européen, réunis ce jeudi, ont convenu de relancer la commission interparlementaire selon une approche redressant le partenariat Algéro-européen. Mme Brahimi, cheffe de la délégation algérienne et représentante du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a tenu une série de réunions avec des responsables du Parlement de l'UE, à la veille du 7e sommet de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) des présidents de Parlement qui se tiendra vendredi à Bruxelles au siège du Parlement européen, a précisé un communiqué de la chambre haute du Parlement. Il s'agit de Mme. Salima Yenbou, coordinatrice de la commission des affaires étrangères pour le dialogue avec le Sud, Andrey Kovatchev, eurodéputé chargé du dialogue avec le Sud, ainsi que le président de la commission des relations avec les pays du Maghreb et de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et le président partenaire de la commission interparlementaire Algérie-UE, Andrea Cozzolino. Les entretiens ont porté sur la nécessité de relancer la commission interparlementaire algéro-européenne en vue d'activer les relations parlementaires bilatérales sur tous les plans et d'accompagner la coordination politique et la coopération économique entre l'Algérie et l'UE. "Cette initiative repose sur une nouvelle approche au mieux des intérêts des deux parties en vue d'établir un partenariat mutuellement bénéfique sans toucher à la souveraineté politique et économique de notre pays". À ce propos, Mme. Brahimi a insisté sur "l'importance qu'accorde l'Algérie à ses relations avec la communauté européenne selon l'approche gagnant-gagnant", rappelant les récentes déclarations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune sur

la révision des dispositions de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), "clause par clause", en fonction d'une vision souveraine et d'une approche "gagnant-gagnant". Evoquant la transition démocratique en cours en Algérie, amorcée suivant de nouvelles approches initiées par le président Tebboune, la même responsable a indiqué que ces approches "ont été couronnées par le parachèvement du processus d'édification institutionnelle" à travers les élections locales du 27 novembre dernier. Elle a aussi réitéré la position algérienne "immuable" en faveur du droit du peuple palestinien à établir son Etat avec El Qods pour capitale, ainsi que celui du peuple sahraoui à l'autodétermination. Les travaux du sommet parlementaire seront axés sur le thème du "changement climatique dans la région de la Méditerranée", les participants devant examiner les retombées de ce phénomène sur les Etats et les peuples de la région, en proposant des solutions idoines face à ce défi mondial. La délégation parlementaire prenant part à cette rencontre est composée de "Leïla Brahimi, vice-présidente du Conseil et chef de délégation, Abdelmadjid Bengueddache, président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, Mohamed Tliba, président de la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses, ainsi que les sénateurs Mohamed Madani Houd Mouissa, Mohamed Amara et Mohamed Salah Bouguefa". La délégation compte également des députés de l'APN à savoir "Fatma Rabie, Omar Benaouda, Smail Mira, Hicham Chekhab, Azeddine Zahouf, Nacer Bettiche et Zohir Fares". Le 7ème sommet des présidents des parlements de l'AP-UPM coïncide avec la 16ème session de l'AP-UPM.

LEILA.E

Réunion Opep-Non Opep : Engagement continu pour assurer un marché pétrolier stable

Les pays membres de l'Organisation Opep et les autres alliés se sont engagés, lors de la 23ème réunion ministérielle tenue jeudi par vidéoconférence, à poursuivre la surveillance du marché pétrolier pour assurer sa stabilité, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. "Nous avons convenu de continuer à surveiller les situations du marché pétrolier mondial et, si besoin est, intervenir, à l'importe quel moment, pour établir l'équilibre du marché", a déclaré le ministre à la presse, au siège de son département, au terme de la 23e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep, précédée par la 15ème réunion du Comité ministériel conjoint de l'Opep et non-Opep (JMMC). Les pays participants à la Déclaration de coopération (Opeps) continuent d'adopter la politique de prudence face aux développements du marché pétrolier et œuvrent à assurer l'équilibre du marché mondial. Cet engagement a été pris dans le cadre d'une éventuelle crainte de voir la demande mondiale régresser, avec l'apparition du nouveau variant du Coronavirus "Omicron" et de l'étendue de son impact sur le marché du pétrole et des cours, et le recours de certains pays à l'utilisation de leurs réserves stra-



tégiques. L'OPEP+ a déclaré jeudi de poursuivre son augmentation de l'ordre de 400.000 barils/jour janvier prochain. Cette décision a été prise après avoir constaté une certaine flexibilité des règles régissant le marché. "À l'issue de la réunion du JMMC lors de laquelle nous avons examiné les rapports liés à la situation du marché pétrolier et le rapport du Comité technique, nous avons constaté une certaine flexibilité dans les règles régissant le marché en dépit de l'apparition du nouveau variant et le recours à l'exploitation des

réserves stratégiques. La part de l'Algérie, poursuit le ministre, est de l'ordre de 10.000 barils/jour, faisant la moyenne de production nationale à 972.000 barils/jour janvier prochain. Le taux de respect des engagements de baisse de la production pour le mois de novembre 2021 a atteint 116%, a-t-il annoncé, affirmant que ce bon engagement soutient les procédures entreprises par les pays de l'Opep. La 24e réunion de l'Opep+ est prévue, selon le ministre, début janvier 2022.

G.J

Diversification économique

L'expertise de la BERD intéresse au plus haut point l'Algérie

Le Premier ministre, ministre des Finances, Ahmed Benabdelrhmane, a invité jeudi la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) à mettre son expertise au service de l'Algérie, afin de l'accompagner dans la réalisation de l'objectif de diversification de son économie. Les propos de M. Benabdelrhmane ont été exprimés lors son entretien, qui s'est déroulé par visioconférence, avec la Présidente de la BERD, Mme Odile Renaud-Basso. Cette rencontre, qui intervient suite à la récente adhésion de l'Algérie à la BERD, a constitué une occasion pour discuter des pistes potentielles de coopération entre les deux parties et d'échanger sur les modalités devant permettre à l'Algérie de compléter le processus d'adhésion. M. Benabdelrhmane a saisi l'opportunité de cette rencontre pour présenter "les grands axes de nou-

veau Plan d'Action du Gouvernement, qui constitue une vision stratégique globale pour le développement du pays dans les années à venir et jette les fondements d'un nouveau paradigme économique, lequel se fixe comme première ambition de réaliser la diversification des ressources de l'État algérien". Il a aussi précisé que l'Algérie a lancé des chantiers ambitieux de réformes structurelles, notamment dans les domaines fiscal et budgétaire et dont les premiers résultats sont très encourageants, tout en mettant l'accent sur les efforts du Gouvernement algérien en vue d'une mobilisation plus active des ressources nationales, notamment à travers l'inclusion fiscale et financière. Dans ce cadre, M. Benabdelrhmane a invité "la BERD à mettre son expertise au service de l'Algérie, afin de l'accompagner dans la réalisation de l'objectif de diversification de son économie, à tra-

vers la promotion du secteur privé algérien, notamment les PME". De son côté, la Présidente de la BERD a félicité l'Algérie pour son adhésion à cette institution en devenant ainsi le 73ème membre de la Banque. Concernant le partenariat futur avec l'Algérie, Mme Renaud-Basso a affirmé "la pleine volonté" de son institution à "appuyer l'Algérie dans ses efforts de développement, notamment, dans les domaines pour lesquels la BERD jouit d'une expérience avérée et d'un avantage comparatif, à l'instar du développement du secteur privé, en particulier les PME, la promotion de la transition verte et des énergies renouvelables ainsi que le développement de l'inclusion financière". Les deux parties se sont engagées à "approfondir les échanges en vue de préparer une feuille de route pour la coopération future entre l'Algérie et la BERD".

M.H

Complexe de transformation du phosphate

Création d'une société en participation à la fin 2021

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, jeudi à Alger, la création, à la fin de l'année en cours, d'une société en participation qui se chargera de la réalisation du projet de complexe de transformation du phosphate à l'est du pays. Lors d'une plénière de l'Assemblée nationale populaire consacrée aux questions mines, le ministre a indiqué qu'un travail était en cours pour le choix du partenaire étranger pour cette société mixte devant regrouper également le groupe industriel "Aramid", filiale du Groupe Sonatrach et le groupe industriel minier "Mansif". Ce partenaire sera choisi selon le cadre de s'échanges relatif à l'appel à participation du 22 avril dernier destiné aux sociétés technologiques spécialisées dans le domaine du phosphate. Outre les sociétés internationales qui

peuvent participer seules ou par un groupement, cet appel à participation est destiné aux sociétés répondant aux conditions requises notamment l'expérience dans le développement et l'exploitation des mines et du phosphate, la transformation des quantités de phosphate et d'ammoniaque, la production des engrais outre l'expérience dans le domaine de commercialisation des produits finis, et si possible la participation d'un réseau international de distribution des engrais, selon M. Arkab. Il est également exigé de présenter une offre "attractive" pour le financement de la réalisation du projet, a poursuivi le ministre. M. Arkab a fait état de la réception, jusqu'à ce jour, de "plusieurs offres", actuellement dans la dernière étape d'évaluation, a vant de choisir le partenaire étranger et de signer officiellement avec lui pour la

création, avant fin 2021, d'une société en participation conformément à la loi algérienne. Pour rappel, le complexe de transformation du phosphate, qui a été conçu de manière intégrée, comprend une chaîne de valeurs intégrale passant par la préparation, l'extraction, le traitement, la valorisation du phosphate brut, la production d'acide phosphorique, d'acide sulfurique et d'engrais azotés et phosphatés et la commercialisation des produits finis afin de répondre aux besoins du marché national et d'exporter l'excédent via le port d'Annaba. Outre les infrastructures réalisées par l'État en préparation du lancement de ce projet, une commission de coordination entre les secteurs ministériels concernés a été formée en vue de la prise en charge de tous les aspects relatifs à la réalisation du projet.

Président Tebboune:

Nécessité d'augmenter la contribution de l'industrie nationale au PIB de 15 pc

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité d'augmenter la contribution de l'industrie au Produit intérieur brut (PIB) de 10 à 15% pour un véritable décollage du secteur. Dans son allocution lors des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle, M. Tebboune a insisté sur la nécessité "d'augmenter la contribution de l'industrie au PIB de 10 à 15%". Il est possible d'atteindre le taux de 10% au PIB avec "des efforts raisonnables", néanmoins si nous voulons opérer une révolution industrielle, il faut atteindre un taux de 15%, a-t-il souligné. Certains pays européens industrialisés dont les industries enregistrent une part de contribution de plus de 30% à leurs PIB, enregistrent actuellement des taux entre 11 et 12%, et de ce fait, les efforts qui seront consentis en Algérie pour développer l'industrie permettront d'atteindre des moyennes dépassant ces pays, a fait remarquer M. Tebboune. Une augmentation de cette contribution réduira également les importations industrielles, explique le Président, soulignant l'obligation d'appliquer rigoureusement les instructions liées à l'interdiction d'importer des produits fabriqués localement afin de protéger la production nationale. Le secteur industriel représente actuellement environ 5 à 6% du produit intérieur brut (PIB), ce qui "donne une idée de l'ampleur du défi que l'Algérie doit relever", a-t-il soutenu. Et d'insister que "ce défi est à notre portée aujourd'hui et nous sommes décidés à le relever par des démarches concrètes et efficaces, notamment en levant les obstacles existants par les usines afin de leur permettre de participer, autant que possible, au revenu national, et de contribuer au plein achèvement des projets en cours de réalisation ou gelés sur fond de calculs politiques ou d'intérêts suspects".

A.Q

Président Tebboune

Les préoccupations du simple citoyen sont au "centre de mes priorités"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier à Alger que les préoccupations du simple citoyen étaient au centre de ses "priorités". "Les préoccupations du simple citoyen sont au centre de mes priorités d'où l'attachement que j'attache aux détails", a souligné le Président Tebboune dans une allocution à l'ouverture de la conférence nationale sur la relance économique, au cours de laquelle il a évoqué le cas de jeunes investisseurs dont les projets ont été arrêtés ou gelés à cause de pratiques bureaucratiques ou en raison de la férocité de certains responsables. Le président de la République a cité l'exemple d'un jeune élève de vaches laitières dans la wilaya d'Oran dont le projet a fait l'objet d'une décision de démolition, puisque situé dans une zone industrielle et non agricole. "Il aurait été plus judicieux de transférer l'activité de ce citoyen vers un autre lieu", a estimé le Président Tebboune.

A.P

Intempéries

Trouver des solutions aux accumulations des eaux pluviales dans les tunnels

Le ministre des Travaux publics, Kamel Naoui a fait état jeudi à Alger d'instructions données aux services concernés de son secteur à l'effet de trouver des solutions aux accumulations des eaux pluviales sur les routes, notamment au niveau des tunnels. Lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de signature des arrêtés ministériels portant approbation des cahiers de prescriptions techniques, le ministre a déclaré que les quantités de pluies qui se sont abattues le mois dernier ont causé des accumulations des eaux dans plusieurs routes notamment les tunnels, entraînant parfois leur fermeture. Il a, à ce propos, indiqué avoir instruit tous les intervenants du secteur de trouver des solutions à ce problème notamment les tunnels et les trémies, étant donné que ces ouvrages disposent de conduites de drainage mais insuffisantes pour évacuer les eaux pluviales. Citant un tunnel situé dans la circonscription administrative de Dréna (Alger), le ministre a précisé que la quantité de pluies a atteint 149 mm en seulement 6 heures, sachant que la quantité de pluie ayant causé l'inondation de Bab El Oued en 2001 a atteint 130 mm en 12 heures. Les fortes pluies qui se sont abattues le mois dernier ont provoqué une perturbation de la circulation et des coupures de route en raison de la montée des eaux.

Youssef Cherfa persiste et signe

« La retraite proportionnelle sans condition d'âge n'est pas à l'ordre du jour, pour le moment »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youssef Cherfa a affirmé, jeudi à Alger, que « la route à la retraite proportionnelle sans condition d'âge, même exceptionnelle à la base, n'était pas de mise pour le moment » au regard de la situation financière de la Caisse nationale de retraite (CNR). Répondant à une question du député Ali Monalli lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions sociales, le ministre a précisé qu'au regard de la situation financière de la CNR et de son incapacité de mener des réformes de retraite proportionnelle sans condition d'âge, il n'est pas de mise pour le moment. Au sujet de la situation financière de la CNR, le ministre a fait état de hausse du nombre de cotisants, précisant que la CNR « enregistre 1,92 million pour un seul cotisé, alors que l'équilibre financier de la Caisse en requiert 5



cotisés pour un seul retraité ». La retraite proportionnelle sans condition d'âge a été instaurée en 1997 en raison des conditions socio-économiques prévalant dans le pays à cette époque, a rappelé M. Cherfa, notant que l'État devrait étudier les principes et ses valeurs sociales. À une question du député Djoudia Benfrouma au sujet de certains établissements qui exigent des candidats pour l'emploi, le ministre a relevé que « les offres d'emploi

sont soumises au contrôle strict des services d'emploi et d'inspection de travail et aucune discrimination n'y est tolérée ni présence d'une catégorie donnée ». Les offres d'emploi doivent être ouvertes à tous les demandeurs et aucune personne ne doit être écartée tant que son dossier répond aux exigences du poste d'emploi proposé », a-t-il insisté, ajoutant que « l'offre d'emploi doit obéir aux compétences requises ».

Youssef Ouzouli

Foncier agricole non-exploité

Récupération de plus de 750.000 hectares

A lors que le pays a besoin de développer son agriculture pour assurer sa sécurité alimentaire et réduire la facture des importations de produits alimentaires qui pèse lourdement sur le budget de l'État, des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles sont restés en jachères et non-exploités, dont la cultivation serait profitable si on les mettait à produire. L'Algérie importe, annuellement, pour plus de 10 milliards de produits alimentaires. Elle est un gros importateur de plusieurs produits dont les prix flambent sur les marchés mondiaux, tels que le blé, le maïs et le lait. La superficie de l'Algérie est de près de 2,4 millions km² (2.38 174 000 hectares). Sur les 41,4 millions d'ha de superficie agricole, les terres cultivées ne représentent qu'environ 8,5 millions d'ha essentiellement concentrés dans la région du nord. Les prairies et pâturages permanents s'étendent sur près de 5,5 millions d'ha. Cette gigantesque superficie restée inexploitable pendant des années a causé des pertes en temps et argent au pays, qui n'ont pu utiliser ses terres pour augmenter sa production agricole et réduire ainsi la facture d'importations de biens alimentaires. Le Gouvernement a annoncé la récupération de plus de 750 000 hectares

de foncier agricole non exploité, selon un communiqué des Services du Premier ministre, sanctionnant la décision du Gouvernement de mener à bien, au cours de laquelle, trois communications relatives au foncier industriel, agricole et touristique ont été présentées. Une communication a concerné l'état d'avancement de l'opération de récupération du foncier agricole non exploité et sa satisfaction. Elle a porté sur « les réalisations et l'identification et le ciblage du patrimoine foncier agricole non exploité ou qui a été destiné à d'autres usages que ceux pour lesquels il a été affecté », selon le communiqué. En effet, précise le même texte, « un premier bilan a permis d'établir une superficie de terres agricoles qui ont fait l'objet de récupération de plus de 750 000 Ha, et un des dossiers qui ont été en cours de traitement conformément aux procédures établies en la matière ». À ce titre, le Premier Ministre, ministre des Finances, Aïmeur Benabdjelkader, qui a précisé la raison, a insisté sur « l'importance de l'affectation des terres récupérées à des postes de projets d'investissement dans les filières agricoles stratégiques permettant d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays et de réduire la facture d'importation, notamment des céréales et un conformément aux instructions de

Monsieur le Président de la République. » S'agissant de la situation et la disponibilité du foncier industriel destiné à l'investissement, vital au niveau des zones industrielles et des zones d'activité, le Gouvernement a ordonné une communication qui a permis de présenter « l'état de mise en œuvre de l'opération de redistribution des unités de terrains concédées et demandées inexploitées dont l'objectif est d'assurer la situation du foncier non exploité, en l'accordant aux véritables investisseurs. » Pour ce qui est de l'évaluation de l'état d'avancement de l'opération de récupération du foncier touristique non exploité et sa réalisation. Il est noté, à ce titre, qu'un recensement a été effectué sur tous les projets touristiques confrontés à des contraintes réelles et sur les investisseurs ayant bénéficié du foncier touristique, et qu'il n'est toujours pas lancé leurs projets. » Cette opération a permis d'établir une liste de projets touristiques non lancés, qui feront l'objet d'annulation en vue de permettre la récupération des unités foncières y afférentes. Ces dernières seront, dans une deuxième étape, réaffectées au profit des investisseurs en capacité de réaliser des projets créateurs d'emplois et de richesses », selon le communiqué.

Pétrole

Le baril de Brent se maintient à plus de 71 dollars

Les prix du pétrole étaient en hausse hier au lendemain d'un concert des producteurs de l'Opep+ qui ont vu s'accroître en janvier le niveau globale de la production mondiale chaque mois depuis mai. Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour le mois de février gagnait 2,47% à 71,39 dollars à New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de janvier avançant de 2,44% à 68,12 dollars. Au terme d'une semaine mouvementée marquée par un concert guidé des producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de

leurs alliés via l'accord Opep+, les cours cotant les deux niveaux proches de la clôture de vendredi dernier. Les pays de l'Opep+ entraînés par l'Arabie saoudite et la Russie ont décidé à l'occasion de cette réunion à Vienne d'augmenter leur production au janvier de 400 000 barils par jour, comme c'est le cas chaque mois depuis mai 2021. Cette décision inattendue suggère que le groupe pétrolier n'est pas gêné par la récente chute des prix du pétrole, déclenchée par la menace sur le demande que fait planer le nouveau variant de Covid-19, ni par la pers-

pective d'une libération des réserves stratégiques de brut par plusieurs pays consommateurs, États-Unis en tête, notamment. Les observateurs du marché pétrolier. Certains analystes s'attendaient au contraire à ce que l'Opep mette sa politique sur pause et vise en janvier une production identique à décembre. Les investisseurs semblent cependant trouver leur compte après avoir dégrisé cette hausse de la production à venir, tout comme dans un premier temps, les cours tombant temporairement de près de 5% jeudi avant de se reprendre.

Leïla

AADL

Les souscripteurs invités à soumettre leurs préoccupations

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Bouch Belkhalil a appelé, ce jeudi, les souscripteurs de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) à s'inscrire sur la plateforme électronique de l'Agence en vue de soumettre leurs préoccupations et permettre à l'Agence d'assurer les différents cas Répondant aux questions posées à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué concernant le parachèvement de la 1^{re} tranche pour les souscripteurs de dossier AADL, que l'Agence a procédé à l'ouverture d'une plateforme électronique, en vue de prendre en charge les préoccupations de cette catégorie, à travers la programmation, en trois phases, de plus de 49 000 souscripteurs dont 7 000 souscripteurs ont pu verser la 1^{re} tranche, précisant que des souscripteurs n'ont pu procéder au retrait de leur dossier de versement, en dépit de la prolongation, à deux reprises, des délais. Il a été également précisé, en octobre passé, au lancement d'une plateforme électronique qui permet aux souscripteurs de retirer les dossiers de versement qui ont attendu, à ce jour, 12 000 dossiers, dans l'attente de retirer le reste des dossiers de versement. Quant à ceux qui ont versé la 1^{re} tranche, au nombre dépassant les 11 000 souscripteurs, l'Agence est en train de débloquer la plateforme en vue de la réalisation des projets actuellement, d'autant que le ministre est disposé à honorer ses engagements vis-à-vis de tous les souscripteurs qui ont versé la 1^{re} tranche. Pour ce qui est de la réponse aux dossiers des recours, l'AADL a consacré une plateforme électronique, en avril passé, laquelle a permis le recensement de 1 342 recours et le traitement de 904 cas avec élaboration d'ordres de paiement. Concernant les souscripteurs qui n'ont pu procéder au versement de la 1^{re} tranche, M. Belkhalil a indiqué que concernant les impayés, un souscripteur, d'autant plus que l'AADL a accordé aux retardataires le temps suffisant qui a dépassé 4 ans et que la loi est claire concernant ceux qui ne sont pas acceptés de la 1^{re} tranche s'agissant des souscripteurs qui n'ont pas versé la 1^{re} tranche et qui sont déçus, l'AADL étudie leur dossier au vu de l'état des lieux à travers « la Prédex » Et ce qui concerne les décisions d'affectation des souscripteurs AADL, d'Oranville n°18, le ministre a rappelé que l'Agence avait pris en charge leurs préoccupations et programmé l'ensemble des souscripteurs ayant payé la deuxième tranche y compris les 424 retardataires, faisant état de 68 000 décisions d'affectation d'événements. Pour ce qui est de l'état actuel en termes de réalisation des projets de 50 logements et de 200 logements de type LPA à la wilaya de Tlemcen, le ministre a expliqué que les bénéficiaires du premier projet, qui s'inscrit dans le programme 2019, n'ont pas accompli leurs devoirs au moment d'aller leur emplacement par d'autres souscripteurs. Les travaux sont à 60 %, a-t-il fait savoir. La cadence des travaux du deuxième projet (200 logements LPA) connaît une lenteur en raison des procédures administratives qui prennent du temps, a précisé M. Belkhalil, ajoutant que cette situation a fait que l'entrepreneur n'a pu percevoir ses devis par le prestataire, impactant ainsi le taux d'avancement des travaux qui est encore à 35%. Enfin, le ministre a rappelé aux souscripteurs de l'importance de l'acquisition de leur cadastre pour pouvoir passer le projet.

BN

Travaux publics

Bejaïa a bénéficié de 10 projets d'une enveloppe de 12,5 milliards DA en deux ans

Le wilaya de Bejaïa a bénéficié de 10 projets d'une enveloppe de plus de 12,5 milliards DA en 2020 et 2021, a indiqué jeudi à Alger, le ministre des Travaux publics, Karim Nouri. Répondant aux questions des députés lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Nouri a précisé que ce montant était affecté à plusieurs programmes, dont la réhabilitation du tunnel de Kherrata, la construction et la restauration des trottoirs de la Casbah, la construction de ponts, en plus de la réalisation de routes nationales et communales et l'entretien des routes départementales, outre l'achèvement des travaux de la route nationale N 9 dans le cadre du programme sectoriel, plus de 46 5 milliards DA ont été alloués à la wilaya, a-t-il expliqué, considérant que « cette enveloppe permettra de restaurer l'état actuel par le wilaya en matière de projets de développements ». Interrogé sur les délais d'achèvement du tronçon restant du projet routier reliant le wilaya de Bejaïa à l'autoroute est-ouest, M. Nouri a indiqué que le taux d'avancement des travaux de ce projet avaient atteint 73%. Il avait dit de travaux déjà délivrés de cet important projet, pour ne citer que le tronçon reliant l'échangeur de Aïch à l'est de Béniouzel et Aïch. Concernant les travaux restants de cette autoroute, le ministre a évoqué la double voie reliant le pont de Béniouzel et Béniouzel, laquelle a connu un avancement des travaux malgré les retards de la zone requérant des constructions sèches. Quant à la requalification d'un député portant accélération de la réalisation de la double voie à Milla pour la relier à l'autoroute est-ouest, le ministre a indiqué que la réalisation des routes dans cette wilaya figurait parmi les tâches des services de son département, faisant part de nombreux projets de double voie proposés permettant de lier le wilaya aux autres régions du pays. Le ministre a précisé qu'à l'ensemble des différents sites au débouché de routes nationales revêtant une importance économique et sociale majeure, et a envisagé trois projets pour la requalification du programme de secteur afin de passer à une utilisation efficace des fonds publics et à la réhabilitation de certains projets phares.

Amor

SKIKDA

Décès d'une victime de l'incendie de la raffinerie de pétrole

L'une des neuf personnes atteintes de brûlures lors de l'incendie de la raffinerie de pétrole de Skikda survenu hier mardi a rendu l'âme hier matin à l'hôpital Abderrezak Bouhara de la ville de Skikda, a indiqué le directeur de l'hôpital, Aïssa Zermane. Il s'agit du jeune Abderrahmane Saâdi, un soudeur âgé de 35 ans, marié et père de deux enfants (un garçon et une fille), qui se trouvait dans un état critique suite aux brûlures de troisième degré qu'il a subies dans cet incendie, a précisé M. Zermane. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, accompagné d'une délégation, s'était enquis, mardi dans la soirée, de l'impact de cet incendie et de l'état de santé des personnes atteintes de brûlures. Lors d'un point de presse, le ministre avait également affirmé que les règles de sécurité appliquées durant l'opération de maintenance "ont empêché la propagation de l'incendie", ajoutant que le rapport technique "permettra d'identifier les défaillances pour éviter que de tels accidents surviennent". Après avoir souligné que le Groupe Sonatrach veille au respect des mesures et des règles de sécurité lors des opérations de maintenance, il a assuré que celui-ci prendra "entiè-



ment en charge les travailleurs blessés ainsi que leurs familles sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, auquel un rapport détaillé sur l'accident sera soumis". Le groupe Sonatrach a annoncé mercredi, dans un communiqué, l'ouverture d'une enquête au sujet de l'incendie enregistré mardi dans la raffinerie de Skikda, précisément au niveau de l'unité reforming, rappelant qu'une délégation composée du ministre de l'Énergie et des Mines, du Président-directeur général du Groupe Sonatrach, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures et des autorités locales de Skikda, s'était déplacée pour s'informer de la situation et de s'enquérir de la santé des travailleurs blessés dans l'incendie. Cet inci-

dent a fait neuf blessés, atteints de brûlures, dont six ont pu regagner leurs domiciles indemnes et deux se trouvent sous surveillance médicale au niveau des services hospitaliers de Skikda, tandis que le neuvième atteint de brûlures graves a succombé à ses blessures. Pour rappel, l'incident a été provoqué par une

étincelle qui s'était produite au cours de travaux de maintenance programmés au niveau de l'unité reforming lors de l'ouverture d'une bride d'échangeur, alors que l'unité était totalement à l'arrêt. Les travailleurs des ateliers de la Société de maintenance industrielle (Somik), filiale de Sonatrach où travaillait l'employé décédé, ont tenu hier un rassemblement de protestation pour exprimer leur insatisfaction au sujet de leurs conditions de travail et l'absence du PDG de la société sur les lieux depuis l'incident. À noter que Somik assure les travaux de maintenance à travers les infrastructures de production du Groupe Sonatrach et emploie plus de 6.000 travailleurs.

Abdelkrim M

SOLIDARITÉ NATIONALE

Le caractère social de l'Etat, l'un des fondements de la politique nationale en Algérie

L'a ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou a affirmé, lors de sa participation aux travaux du Forum ministériel sur "l'avenir de la protection sociale dans la région arabe: construire une vision pour l'après covid-19", que le caractère social de l'Etat était "l'un des fondements de la politique nationale en Algérie", a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Lors des travaux de ce Forum tenus par visioconférence, Mme Krikou a fait savoir que "le caractère social de l'Etat est l'un des fondements de la politique nationale" et que la couverture sociale "s'appuie sur les principes de solidarité", a précisé le communiqué. Le système national de sécurité sociale "garantit l'assurance-maladie, la maternité, l'invalidité, le décès, les accidents de travail, les ma-

ladies professionnelles, le chômage, la retraite et les prestations familiales et couvre la majorité écrasante des catégories de la population", a-t-elle ajouté. Ce système couvre "l'épouse non travailleuse, les enfants, les ascendants pris en charge par les personnes actives, les étudiants, les personnes handicapées et toutes les catégories bénéficiant de primes instituées par l'Etat", a poursuivi la ministre. A long terme et afin de renforcer la prise en charge sociale des catégories vulnérables, Mme Krikou a souligné que le Secteur de la Solidarité nationale "s'attèle avec la plupart des secteurs concernés, notamment le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE), parallèlement au renforcement des programmes d'intégration économique, à unifier le registre social national numérique pour mieux cibler les bénéficiaires et assu-

rer un suivi, en temps réel, des opérations (éviter la double inscription et faciliter l'évaluation au niveaux national et local). L'Algérie "s'est engagée depuis longtemps à assurer la protection sociale au profit de ses citoyens sans discrimination aucune, en garantissant des services médicaux et des aides sociales, ayant été adaptés au cours des deux dernières années, en tenant compte des mesures préventives contre le Coronavirus", a rappelé la ministre. Elle a également évoqué "le renforcement des plateformes numériques relatives au suivi des préoccupations et des besoins des citoyens pour les prendre en charge", notant que ce mécanisme constitue "une alternative aux méthodes traditionnelles de contrôle, de suivi et d'évaluation pour une bonne gouvernance afin de traiter le dossier de la protection sociale".

OUM EL BOUAGHI

Plaidoyer pour l'ouverture de spécialités en cybersécurité (rencontre)

L'es participants à un séminaire national sur "la complémentarité entre l'instance sécuritaire et l'université, vers la sécurité économique et technologique", organisé mercredi à l'université d'Oum El Bouaghi, ont souligné la nécessité d'ouvrir des spécialités universitaires nouvelles dans le domaine de la cybersécurité en vue de favoriser le développement de l'économie nationale. "Il est important que l'université forme des compétences capables de développer des logiciels et des systèmes informatiques pour les entités économiques pour assurer leur cybersécurité", a affirmé Abderrazak Souag de l'université de Ghardaïa, dans une intervention présentée durant cette rencontre organisée en collaboration avec le 5ème commandement régional de la Gendarmerie nationale de Constantine et

en présence du général Bachir Zir, commandant régional de la GN. Dans une communication intitulée "La cybersécurité, un impératif pour le succès de l'économie numérique en Algérie", l'universitaire a ajouté que la formation par l'université de la ressource humaine dans ce domaine évitera à l'Algérie "la dépendance à l'égard de l'étranger en matière d'importation de programmes et de systèmes informatiques pour protéger les structures économiques contre les cybermenaces". Le lieutenant-colonel Hamid Guettouche de l'Ecole supérieure de la GN de Zéralda qui a présenté une intervention sur "L'institution sécuritaire et son rôle dans la sécurité économique", a mis l'accent, de son côté, sur le rôle assuré par la Gendarmerie nationale en matière de sécurité économique et de protection de l'économie nationale.

"Ce rôle de la Gendarmerie est assuré au travers de l'intensification de la présence sur le terrain des unités de la sécurité routière et de la sécurisation des sites économiques sensibles", a ajouté l'intervenant dans ce contexte. Des cadres des corps de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes ont présenté à l'occasion des communications sur "La police algérienne et son adaptation aux exigences de lutte contre la cybercriminalité, perspectives et expériences" et sur "Le rôle du système d'information et de la gestion automatique des Douanes dans le développement de la sécurité économique". Les travaux de ce séminaire national qui se poursuivront demain, jeudi, ont connu la participation d'universitaires et d'intervenants de diverses universités et instances sécuritaires.

M.M

SANTÉ

L'importance de la continuité des services liés au VIH soulignée

L'e ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a souligné, mercredi à Alger, l'importance de la continuité des services de santé liés au VIH, à l'instar de l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19. Dans une allocution lue en son nom par son conseiller, Mohamed El-Hadj, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le ministre a mis l'accent sur "l'importance des services liés au VIH, tel l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19, sans discrimination aucune, ni stigmatisation, pour éliminer l'épidémie du SIDA en tant que menace de santé publique". La célébration de cette journée est placée cette année sous le thème: "mettre fin aux inégalités, mettre fin au sida, mettre fin aux pandémies" avec comme slogan national "sans préjugés, sans discrimination pour mettre fin au sida", a-t-il précisé. "La pandémie Covid-19 a perturbé les services de santé et menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine aussi bien de la santé que du développement, y compris pour ce qui est des avancées dans la lutte contre le VIH", a-t-il indiqué. L'objectif général de la journée mondiale 2021 s'inscrit dans l'accélération de la riposte pour éliminer le sida d'ici l'an 2030, en mettant l'accent sur l'accès équitable aux soins et sur leur qualité, dans le respect du droit à la santé pour tous et souligne l'importance des services liés au VIH tel l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19 sans discrimination aucune ni stigmatisation pour éliminer l'épidémie du SIDA en tant que menace de santé publique. C'est aussi une opportunité pour consolider les progrès accomplis, a-t-il affirmé. Il a également évoqué la "volonté politique" qui, selon lui, "s'est traduite par une mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants notamment, la société civile, dans un cadre multisectoriel consacré par un décret exécutif du Premier Ministre et appuyé par le maintien du recours à un financement conséquent avec plus de 95% sur le seul budget de l'Etat, permettant d'assurer un accès universel et gratuit pour toutes les prestations y compris le dépistage et le traitement". L'Algérie s'est fixée, poursuit-il, des priorités pour l'accélération de la riposte au SIDA en particulier au sein des groupes les plus vulnérables au risque du VIH, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, le renforcement des activités de prévention, le dépistage, le traitement, les soins et l'accompagnement avec l'appui de la société civile. "Je tiens à citer et à saluer les actions mises en œuvre avec beaucoup d'engagement par tous nos partenaires durant la pandémie Covid-19, notamment, la société civile à travers leur implication de plus en plus grande dans les interventions de prévention de proximité auprès des populations vulnérables, et celles visant à soutenir, sur le plan psycho-social, les personnes vivant avec le VIH, comme la médiation sociale et l'acheminement des médicaments aux personnes vivant avec le VIH", assure le ministre. "Le ministère de la Santé a actualisé le guide de prise en charge thérapeutique, en inscrivant le DTG en première ligne thérapeutique. Ceci permettra de traiter environ 80% des personnes vivant avec le VIH avec le Dolutégravir (DTG), et réduire la facture annuelle des traitements antirétroviraux", a-t-il souligné.

SOUK AHRAS

Décès de deux personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone

D'eux (2) personnes sont décédées, hier après-midi à Souk Ahras, asphyxiées par le monoxyde de carbone, a indiqué le chargé de communication de la direction de wilaya de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de Souk Ahras du centre avancé de la RN 16 sont intervenus suite à l'asphyxie de deux personnes, âgées d'une trentaine d'années, par le monoxyde de carbone émanant d'un réchaud (tabouna) fonctionnant à l'aide d'une bonbonne de gaz butane, a précisé à l'APS le capitaine Réda Messaï. L'accident a eu lieu à l'intérieur du garage d'une maison située dans la cité 400 logements, a précisé la même source, ajoutant que les agents de la Protection civile sont intervenus sur place et acheminé les victimes à l'hôpital Ibn Rochd de la ville de Souk Ahras. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incident.

Blida : Efforts soutenus de l'Etat et des associations pour la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques

Une grande importance est conférée par la direction de l'action sociale et de la solidarité de Blida, à l'intégration des enfants aux besoins spécifiques dans les établissements d'enseignement ordinaire ou dans les centres spécialisés. Une démarche, dont l'accompagnement est assuré par différentes associations du domaine. "Cet effort se traduit sur le terrain par plus de 1000 enfants souffrant d'handicaps mentaux ou physiques (sourds-muets ou malvoyants) actuellement pris en charge, au niveau de trois centres spécialisés et des établissements éducatifs de la wilaya", a indiqué Mme Meriem Othi, cheffe de service des centres spécialisés, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques (3 décembre). Elle a souligné, à ce titre, que le nombre d'enfants inadaptés mentaux pris en charge au niveau des centres spécialisés "dépasse de loin leur capacité d'accueil, et ce dans le but d'offrir à tous les enfants aux besoins spécifiques la possibilité d'acquiescer des compétences adaptées à leur capacités, et surtout ne pas les laisser sur des listes d'attente" a-t-elle fait savoir. Il s'agit, entre autres, selon Mme Othi, de 619 enfants (âgés de 3 à 18 ans) atteints d'handicaps mentaux, les empêchant de rejoindre les classes ordinaires, répartis sur le centre psychopédagogique de M'rouane (Ouést), accueillant 319 élèves, le centre psychopédagogique de Bouinan, comptant 206 élèves, pour une capacité

d'accueil réelle de 120 places, et l'annexe de Larbaâ comptant 94 enfants. Deux associations pédagogiques spécialisées, et un staff de psychologues et d'orthophonistes assurent l'encadrement de ces enfants, qui sont répartis en plusieurs groupes pédagogiques représentés par les groupes de l'enseignement précoce, préparatoire, consultation et veille, les groupes préscolaires, et les groupes des activités et travaux manuels. Selon les responsables de ces centres spécialisés, ces derniers disposent, également, d'ateliers d'informatique, d'éducation psychologique et motrice et éducation physique, en plus des ateliers des activités et des travaux publics. L'école des jeunes aveugles d'Ouail Aïch, ouverte depuis 2019, figure parmi les établissements de la wilaya garantissant à cette catégorie d'enfants leur droit à l'éducation. Elle n'est toutefois, durant cette année scolaire, par des classes dédiées au cycle moyen, alors qu'elle était jusqu'à présent exclusivement au cycle primaire. Un fait qui a contribué à réduire les difficultés de déplacements des élèves vers l'école des aveugles d'El Achour (Alger). Cette école, assure tous les moyens pédagogiques nécessaires aux élèves (selon le système braille), a affirmé Adel Khadli, cheffe de service éducation et pédagogie, observant que le programme pédagogique en vigueur est le même que celui des écoles ordinaires. Au titre des efforts consentis pour assurer l'égalité des chances à la scolarité pour tous les enfants, il a été procédé à l'ouverture de 41 classes spécialisées dans

le cycle primaire et une dans le cycle moyen, au profit des personnes atteintes d'autisme et de trisomie, au niveau de huit (8) communes, à savoir Blida, Oued Aïch, Bouzarik, Bouinan, Bougara, Larbaâ, et El Aïffouan, a-t-on appris auprès de la direction de l'action sociale. L'encadrement de ces classes spécialisées est assuré par des enseignants ayant reçu une formation spéciale dans le traitement de cette catégorie d'enfants, et des orthophonistes, dans l'objectif d'un prise en charge optimale, de nature à contribuer à leur intégration sociale, a-t-on ajouté de même source. Des efforts sont consentis, par la direction de l'action sociale, en coordination avec celle de l'éducation, pour l'ouverture d'autres classes à l'avenir, en vue de satisfaire les demandes exprimées par les parents, est-il, par ailleurs, signalé de même source.

Des associations ont accompagné les efforts de l'Etat

Parallèlement aux efforts publics soutenus de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques et de garantie de leur droit à la scolarité et à l'éducation, un rôle d'importance est dévolu aux associations, dans l'intégration sociale de cette catégorie, dont l'association Autisme Blida. Selon son président, Rachid Rahal, l'association s'emploie à l'exploitation des potentialités de ces enfants, qui s'ils restaient en isolement chez eux, ne pourraient éblouir et exprimer leurs talents. Il a fait part de la prise en charge, actuellement, par cette association, de 62 enfants autistes. Ces enfants bénéficient, au

titre de cette prise en charge, de plusieurs activités psychopédagogiques, à l'instar des ateliers de peinture et travaux manuels, et la pratique de sports comme la natation et l'équitation, outre l'organisation, à leur profit, d'excursions et de sorties touristiques, en compagnie de leurs parents. Cette expérience unique de genre, à l'échelle nationale, initiée par cette association, qui prépare la création du centre «Challenge», pour la prise en charge des enfants autistes, a conduit dans la signature d'une convention avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnel, pour la formation de personnes autistes. A ce jour cet accord a permis la formation de 16 jeunes relevant de cette catégorie dans les spécialités de la scénaristique artistique notamment, a indiqué M. Rahal, signalant la préparation en cours d'une 3ème promotion de 10 stagiaires. Pour assurer leur intégration professionnelle, une fois leur diplôme en poche, l'association œuvre, en coordination avec la maison d'accompagnement de la direction de la formation professionnelle, à leur accompagnement et orientation vers des projets adaptés à leur situation et domaine de spécialisation. M. Rahal a lancé, à l'occasion, un appel aux parents de tous les enfants atteints de différents handicaps, à "ne pas baisser les bras et tenter de découvrir leurs points forts, pour les développer et leur offrir la possibilité d'innover et de s'intégrer dans la société, au même titre que les enfants ordinaires".

ORAN

Les travaux du séminaire se poursuivent

Les travaux du 8e séminaire de haut niveau sur le paix et la sécurité en Afrique, ouvert jeudi à Oran, se poursuivraient vendredi avec des réunions à huis clos. Deux sessions ont été programmées pour cette deuxième journée, la première traitant de la question de la menace terroriste en Afrique et de l'harmonisation des mécanismes de lutte contre ce fléau. Cette session, présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale à l'étranger, Roumane Larmani, débitera de divers aspects de la menace terroriste en Afrique, avec l'échange de visions et d'expériences dans le domaine de la lutte contre ce phénomène au niveau du continent, surtout avec la croissance des menaces dans la région du Sahel. Cette session permettra, par ailleurs, de tracer la barrière sur les cadres et mécanismes juridiques actuellement en

place en matière de lutte anti-terroriste, ainsi que la présentation des expériences des pays africains dans ce domaine, en mettant l'accent sur l'échange des expériences et la coopération institutionnelle pour la lutte contre ce fléau. Parmi les participants, se trouvent le ministre libyen des Affaires étrangères, le président de la Commission de la paix et de la sécurité (CPS), Bankole Adeseye, directeur du Centre africain des études et de recherches sur le terrorisme. La deuxième session traitera, quant à elle, de l'harmonisation de la coordination entre le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine et le Groupe A3 (Kenya, Niger et Tunisie), en plus d'un nouveau membre dans les Caraïbes (Saint-Vincent-et-Grenadine), pour soutenir la voix de l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU. Des membres des pays représentés et des hauts fonctionnaires de

l'Union africaine et des Nations Unies participent à la discussion de ces questions. La première journée de ce séminaire, qui a été inaugurée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale à l'étranger, Roumane Larmani, a été consacrée à la question de la bonne gouvernance en Afrique. Ce 8e séminaire de haut niveau sur le paix et la sécurité en Afrique de trois à quatre thèmes "accueillant nos nouveaux membres africains au Conseil de sécurité des Nations Unies dans le traitement des questions de paix et de sécurité dans le continent africain". Cette rencontre de haut niveau enregistre la présence de ministres d'Etats membres au Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, des membres africains au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que des experts et des représentants d'organismes africains, les Nations unies et de la Ligue arabe.

SÉTIF

Formation continue des nouvelles recrues à l'université Ferhat-Abbas

Depuis plusieurs jours, l'université Ferhat-Abbas de Sétif vit au rythme des activités dédiées aux nouveaux et aux étudiantes. Les professeurs nouvellement recrutés ont bénéficié d'une opération de formation (du 28 novembre au 2 décembre) au niveau de la salle de conférences Mohamed-Kacem-Nait-Bellakacem. Le coup d'envoi de la session de formation destinée aux nouvelles recrues a été donné par le vice-recteur chargé de la pédagogie, Dhaouf Harzallah, et le coordinateur du comité pédagogique chargé de la formation, Lachar Rahmani, au nom du recteur de l'université, Latrèche Mohamed El-Hadi. Un riche programme a été concocté pour outiller les nouveaux professeurs du campus. Il s'agit notamment de conférences sur "La responsabilité morale et professionnelle à l'université" et "L'en-

seignement, la formation et les relations humaines", présentées par le professeur Nadia Ak Khadja. De son côté, le professeur Abdelghani Harag a présenté une conférence intitulée "Rôle et fonction de la recherche" et "Objectifs de la formation". Quant au Pr Kneche Lachar, vice-recteur chargé des relations extérieures au niveau du campus, son intervention avait trait aux relations extérieures de l'université. Lors de son intervention, le coordinateur du comité pédagogique, Lachar Rahmani, a souligné l'importance des efforts fournis par les encadrement aux niveaux de l'enseignement, la formation, la recherche et aussi dans l'gestion des différents départements et administrations de l'université, ainsi qu'une large expérience qui sera mise au profit des nouveaux professeurs afin d'acquiescer leurs connaissances et améliorer leurs

performances afin de leur permettre de réussir leur enseignement dans la vie universitaire. Par ailleurs, le sous-directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives a organisé le championnat local des coupes universitaires nationales dans plusieurs disciplines, à savoir le football, le handball et le basket-ball, dont les finales se sont déroulées en début de semaine. Le tournoi a été encadré par la ligue de wilaya des sports universitaires. Hier l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) a abrité une réunion de coordination de la ville universitaire regroupant l'université Mohamed Larmani-Debaghine (Sétif 2), l'École normale supérieure et l'UFAS (Sétif 1) ainsi que les directions des œuvres universitaires Sétif 1 et 2 afin d'analyser le programme spécial du championnat local des coupes universitaires afin de promouvoir le sport à l'université.

CNAS de Constantine

10.600 établissements n'ont pas payé de cotisations

Au total, 10.600 entreprises affiliées à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Constantine n'ont pas payé leurs cotisations, a-t-on appris mercredi auprès de l'agence de wilaya de cette Caisse. Les agents de la CNAS de Constantine ont effectué dernièrement, des visites à plus de 1.200 entreprises concernées par le paiement des cotisations, a indiqué à l'APS le sous-directeur du recouvrement et des contentieux de la Caisse, Chérif Sahel, en marge d'une journée d'information et de sensibilisation sur les mesures exceptionnelles mises au profit des employeurs concernés par le versement des cotisations à la CNAS. La CNAS de Constantine a mobilisé plus de 20 agents et administrateurs pour le recouvrement des dettes en ciblant le plus grand nombre possible d'employeurs concernés par le versement des cotisations, a précisé le même responsable, faisant état de l'intensification de ses sorties sur le terrain qui ont dépassés les 600 durant les deux dernières semaines. Il a également indiqué que 10.600 entreprises affiliées à la CNAS sont aujourd'hui concernées par le versement des cotisations à la Caisse, dont 5.500 entreprises ont bénéficié depuis début septembre jusqu'au 30 novembre de l'année en cours, de la suppression des pénalités et des majorations de retard dans le paiement des cotisations. Cette journée d'information et de sensibilisation a pour objectif d'expliquer les mesures exceptionnelles contenues dans l'Ordonnance N° 21-12 du 25 août 2021 au profit des employeurs concernés en matière de cotisations envers la sécurité sociale et qui n'ont pas honoré leurs engagements à cause de difficultés financières. Cette journée d'information vise également à faire connaître les mesures exceptionnelles relatives à la suppression des sanctions et permettre aux employeurs affiliés à la CNAS qui ont subi des difficultés en raison du paiement de leurs cotisations suite à la Covid-19, de bénéficier du rééchelonnement de leurs dettes et de payer par tranches et/ou à la fin par vie-proche. La rencontre s'est terminée, en outre, dans le cadre de la commémoration de la semaine économique dédiée par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, à travers l'accompagnement et l'appui aux opérations économiques en vue de dépasser les répercussions négatives du coronavirus en usant des différents moyens de communication devant permettre de faciliter la régularisation des situations de ces employeurs vis-à-vis de la CNAS, a souligné le même responsable. Il a cité, à titre d'exemple, les mesures d'annulation des pénalités et majorations de retard et le paiement des cotisations selon un calendrier flexible. A noter que la CNAS de Constantine compte cinq (5) centres de diagnostic et de soins et 17 centres de paiement.

L'Ensemble "El Djazira" de musique andalouse anime un concert à Alger

Un concert profusif de musique andalouse a été animé vendredi à Alger par l'Ensemble "El Djazira", dans une ambiance conviviale et devant un public peu nombreux, strictement au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus. Sous la direction du maestro Rachid Mazaoui au violon, l'Orchestre, en nombre réduit, de l'association culturelle "El Djazira" de musique andalouse, accueilli à la salle de cinéma "Sahel" à Cheraga, a embarqué l'assistance dans une belle randonnée musicale, à travers un programme déployé en deux parties, qui a mis en valeur la richesse du patrimoine andalou. Dans le mode Sika, douze instrumentistes, dont trois musicologues, ont entonné le premier volet du récit avec inqalab "Min houbi had el ghazal", interprété en chœur par l'ensemble, suivi dans le mouvement n'qal de "El-habib rouhi hawzi", " Ya chahid drey el lhal", " Ya saki la tghelid" pour conclure avec un enchaînement de kh'lassat, en voix cristallines, soprano et ténor d'Ismene Aïtache au violon, Hafida Bouqrah et Hamouche Baccou au luth, ainsi que Ahmed Fouaris à la mandoline, ont orné le silence de la salle avec des notes en solo très appréciées par l'assistance, brillamment rendues dans la hauteur épouvante de la cadence n'qal et la légèreté aérienne du mouvement kh'lass. Au tour de Rachid Mazaoui, à la voix présente et étouffée, également contenu au R'hab par Ryma Chahrouh, aux percussions par Azoukine Zoufi et Abdellakher Bendjedine, ainsi que Tayeb Mohamed à la guitare et Soufy Bentouari au piano, d'interpréter un florilège de chants Hawzi et aloubi, permettant une deuxième partie plus chaloureuse, qui a constitué, entre autres pièces, "Khata bel d'gilla l'akhi", " Ya dhou sayani" et "Dekhli hasbek ya wald'atir" Ya man dans man



malchajou, Makh' elarab", Laptaha li twal' ten', Sella bouaroumek, Mita noutarhou, Beki win kout m'hami, Kama m'kolan dat, Makh' el achya, El khid'at'ah'ghri, Achyoutou, sont autant de pièces rendues par l'ensemble qui rappellent la richesse et la diversité du genre andalou. Transitant par plusieurs modes dont le Mawal et Rari el mrya ainsi que différentes cadences rythmiques, les sonorités des instruments conventionnels de la musique andalouse (Violon, oud, rhab), mêlés aux sonorités de la mandoline du professeur Amur Sari et Ahmed Fouaris, ainsi que le lingo de Mostaf Benmansa intégrés dans l'orchestration, ont mis en valeur le travail de recherche et la quête d'une identité sonore qui caractériserait l'association "El Djazira". Le public, peu nombreux, a longtemps applaudi l'ensemble des artistes, s'ouvrant chaque instant du concert dans la délectation. Fondée en 1999, l'association culturelle "El Djazira" de musique andalouse vise à "vulgariser et promouvoir" la musique andalouse, à travers une approche originale consistant à inscrire cette musique sévante dans l'université en tenant compte de l'authen-

ciété de ses contenus, présentés dans des formes modernes et hautement esthétiques, peut-on lire sur le document de présentation de l'association. Pour ce faire, l'orchestration chez l'Ensemble "El Djazira" a intégré des instruments peu ou pas utilisés dans la formation académique traditionnelle, à l'instar de la clarinette, la flûte traversière, le piano et le violoncelle, entre autres, présents aux côtés d'instruments conventionnels, comme le luth, la koutira, le R'hab, le qanun, la mandoline, la derbouka et le ta'arabte à l'usage pour accueillir de nouvelles recrues et collaborant avec des ensembles issus d'autres disciplines artistiques, l'association "El Djazira" se démarque par sa volonté à s'adapter à tous les genres artistiques dans un élan singulier qui préserve l'authenticité de la musique andalouse. Le concert de musique animé par l'Orchestre de l'association culturelle "El Djazira" de musique andalouse à la salle de cinéma Sahel de Cheraga a été organisé par l'Établissement Arts et Culture, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

A.Z.

Patrimoine

Séminaire international sur la préservation des ksour et leur valorisation

L'importance de la numérisation dans la protection et la valorisation du patrimoine bâti a été mise en exergue au cours d'un séminaire international organisé au Centre des études andalouses de Thameen sur le thème "La préservation des ksour subsistants et leur valorisation". La préservation des ksour subsistants et leur valorisation est le thème général d'un séminaire international, organisé mercredi et jeudi au Centre des études andalouses de Thameen par le Laboratoire archéologique de l'université de Thameen en collaboration avec le Centre des arts et des expositions de la même ville. Des spécialistes de nombre d'universités du pays, d'Égypte, de Grande Bretagne, du Canada et de Tunisie débattent, deux jours durant, de la situation de ce legs patrimonial que sont les ksour et des instruments adéquats à mettre en œuvre pour leur préservation, leur protection contre toute dégradation et leur valorisation. Les intervenants lors de la première journée du séminaire, organisé par le Laboratoire archéologique de l'université de Thameen en collaboration avec le Centre des arts et des expositions de la même

ville, ont insisté, à ce propos, sur l'importance de la numérisation comme instrument méthodique pour protéger le patrimoine bâti sur des bases réfléchies et étalées en vue de la valoriser. "La numérisation constitue un pilier important dans toute stratégie de valorisation qui vise à faire connaître ce qui est le patrimoine par le biais des technologies de l'information et leur contribution au développement des politiques et stratégies relatives au patrimoine culturel matériel", a-t-on noté. Le patrimoine culturel matériel constitue, a-t-on expliqué, un facteur déterminant dans le développement de l'industrie touristique et, par là même, un facteur important dans tout acte de développement économique et social. La première journée de ce séminaire a été marquée par la présentation de plusieurs communications dont, notamment, "Les ksour subsistants, passé et présent", présentée en visioconférence par Ibrahim Benyoucef, expert en planification urbaine et sciences sociales au Canada, qui a souligné que l'architecture des ksour subsistants est "une architecture qui se complète existentiellement avec la nature (min) et le bâti

(ksar)". Ce type d'urbanisation est discontinu parce qu'il est adapté aux normes humaines et permet à toute région subsaharienne de sauvegarder son équilibre vital, naturel et social", a-t-il souligné. Pour sa part, l'égyptien Khalid Azeh a estimé, dans sa communication intitulée "La redécouverte de la science de l'urbanisme" que "la science de l'urbanisme (arabique) doit obéir à des fondements par lesquels on peut comprendre les données de la civilisation musulmane". Pour le conférencier, "la science de l'urbanisation est en soi la science de la vie qui nous amène à comprendre comment on vit sur terre". D'autres autres thèmes abordant "L'impact des guerres et migrations sur l'apparition des ksour dans le Sahel algérien", "Les ksour de la région de Laghouat à travers les voyages des maghrébines", "Les caractéristiques urbaines de ksar L'ahij d'Ouangli" et bien d'autres sujets se référant aux ksour ont été développés lors de la première journée. Le séminaire clôturera ses travaux jeudi par la présentation d'autres communications qui seront couronnées par des recommandations.

A.A.

Exposition photographique Le Père Charles de Foucauld, entre exemple à suivre et agent de la colonisation

Une exposition de photographies et de textes, au vente à Alger, sur l'œuvre du Père Charles de Foucauld, retrace le parcours atypique de l'ermite et l'ethnologue, connu pour avoir voué sa vie au service des Touaregs dans le Grand Sud algérien, un statut qui cachait bien le "Saint de la colonisation" qu'il aura été. Visible jusqu'au 10 décembre à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger, l'exposition se décline en douze panneaux qui retracent la "partie oubliée" de la vie du Père Charles Eugène de Foucauld (Strasbourg 1858 - Tamanisset 1916), ancien militaire, moine trappiste et prêtre ermite promu par Le Vatican à la canonisation en mai 2022 à Rome. Dressés à la salle des prières en forme de demi-cercle, les panneaux reviennent en image appuyées par des textes authentiques sur le parcours "exemplaire" de l'ermite qui, à l'âge de cinq ans déjà, perdait ses parents, pour grandir chez son grand-père, le colonel De Modet. Le père est ensuite monté à différentes étapes d'une jeunesse qualifiée d'"inquiet tante", d'abord étudiant plutôt tourné vers la vie, puis sous-lieutenant au régiment de garnison à Pont-à-Mousson transféré à Sétif puis renvoyé pour ses fréquentations et ses attitudes légères, son entrée aux Ecoles militaires de Saint-Cyr, et de Cavalerie de Soummel où il fait dernier de la liste. Reconverti à la fin chrétienne, Charles de Foucauld retourne sa vie au service d'autrui à Béni Abbes notamment, avant de se retirer au sommet de l'Assekrem dans les montagnes du Hoggar au nord de Tamanisset, où il s'est constitué en 1911 son propre ermitage. L'ethnologue réalisera, entre autres, quatre tomes d'un "Dictionnaire Touareg-français" et plusieurs recueils de "Textes touaregs en prose et proverbes", de "Poésies touaregs avec traduction historique", de "575 poésies en deux tomes", rassemblant plus de 6000 vers dans le parler local, ainsi que des "notes pouvant servir à un essai de grammaire touareg". L'homme de foi s'écrit néanmoins, doublé d'un agent de renseignements qui collaborait avec l'armée coloniale française selon plusieurs témoignages qui ont permis de reconstituer "ce qu'a dû être l'image, assez éloignée de l'icône canonisée" qu'on se faisait de lui. La plupart des Touaregs savaient que les militaires tenaient à Charles De Foucauld, "homme au visage innocent, marqué par les privations et les jeûnes, soucieux dans les petits détails de ce qui pouvait améliorer leur vie matérielle et ayant fait le fierté d'apprendre le ar langue", a-t-on qu'on a noté, il n'était qu'un soldat de l'armée coloniale bien intégré parmi la population autochtone. Il a attribué aux Touaregs sa propre admiration pour la culture française et mis dans leur bouche ce qui, au moment où il écrivait, est devenu le portrait officiel du Père dans l'ethnographie coloniale Charles de Foucauld, béatifié le 13 novembre 2005 par Benoît XVI, sera canonisé le 15 mai prochain à Rome avec six autres bienheureux. Organisée par la Basilique "Notre Dame d'Afrique", l'exposition retraçant le parcours du Père Charles de Foucauld est également programmée, selon le recteur de la basilique, pour marquer les 150 ans de "la consécration, à Alger, de la Basilique Notre Dame d'Afrique en juillet 1872".

M.Toumi/Ag

Basilique Notre-Dame-d'Afrique Une exposition sur Charles de Foucauld, avant sa prochaine canonisation à Rome

Inaugurée mardi dernier à la Basilique de Notre-Dame d'Afrique, l'exposition sur Charles de Foucauld, restera ouverte jusqu'au 10 décembre prochain. L'exposition comportant des photographies et des textes, se décline en douze panneaux retraçant la vie de Charles Eugène de Foucauld (Strasbourg 1858-Tamanisset 1916), ancien militaire, moine trappiste et prêtre ermite promu par Le Vatican à la canonisation en mai 2022 à Rome. Dressés en forme de demi-cercle, les panneaux reviennent en image appuyées par des textes authentiques, sur le parcours de l'homme qui, à l'âge de cinq ans déjà, perdait ses parents. Mais, il va grandir chez son grand-père, le colonel De Modet. Il est ensuite monté à différentes étapes d'une jeunesse qualifiée d'"inquiet tante", d'abord étudiant plutôt tourné vers «la belle vie», puis sous-lieutenant au régiment de garnison à Pont-à-Mousson, transféré à Sétif, son entrée aux écoles militaires de Saint-Cyr et de cavalerie de Soummel. Reconverti à la fin chrétienne, Charles de Foucauld retourne sa vie au service d'autrui à Béni Abbes notamment, avant de se retirer au sommet de l'Assekrem dans les montagnes du Hoggar au nord de Tamanisset, où il s'est constitué en 1911 son propre ermitage. Charles de Foucauld repose depuis le 26 avril 1929 dans un tombeau à El Mléma. Il est l'auteur, notamment, de quatre tomes d'un Dictionnaire Touareg

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

COP26: il faut passer des promesses aux actes (experts)

Des experts indépendants des droits de l'homme de l'ONU ont lancé vendredi un appel urgent à "passer des promesses à l'action", concernant les résultats de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP26), tenue en novembre à Glasgow. A l'occasion du 75^e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, les experts des Nations unies ont approuvé une déclaration appelant à une plus grande transparence et à un suivi rigoureux des engagements pris le mois dernier. Ils ont notamment évoqué la promesse faite par une centaine de pays de mettre fin à la déforestation d'ici à 2030, de réduire les émissions de méthane de 30 % d'ici la fin de la décennie et d'établir un système de climat obligeant les États à renforcer leurs

engagements chaque année. Les experts ont rappelé que "les décennies les plus grandes et les plus riches du monde n'ont tenté que peu de choses à prendre des engagements suffisamment forts pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C". La conférence n'a pas non plus permis de réaliser des progrès suffisants en ce qui concerne les fonds pour les parties et les dommages, laissant de nombreux pays vulnérables au changement climatique sans les ressources nécessaires pour passer à des énergies plus propres et faire face à des catastrophes climatiques de plus en plus extrêmes", ont-ils ajouté. L'Accord de Paris de 2015 et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont fondé sur la né-

cessité d'une équité entre le Nord et le Sud de la planète. Les experts ont appelé les États parties à faire face au changement climatique collectivement à leurs responsabilités communes mais différenciées ainsi qu'à leurs capacités respectives et exhortant les pays développés à prendre la tête de la lutte contre le changement climatique et ses effets néfastes. Afin de relever le double défi de l'urgence climatique, de la pandémie de Covid et d'accroître la préparation et la résilience aux catastrophes naturelles et aux futurs pandémies, les experts ont déclaré que les États devaient agir "collectivement aux principes qui sous-tendent le droit au développement". Et pour s'assurer que les engagements de la COP26 sont mis en œuvre dans l'esprit de la



Convention et de l'Accord de Paris, les experts nommés par l'ONU ont noté que les États parties doivent "assurer un suivi rigoureux, en élaborant et en rendant publics des plans de mise en œuvre concrets". *Agenciafron, le*

monde est confronté à une urgence climatique d'une ampleur sans précédent et la fenêtre d'opportunité pour tenir ces promesses se referme rapidement.

M.M

Sénégal

Fin de la grève des transporteurs

Les transporteurs sénégalais ont mis fin tard dans la nuit du vendredi à samedi à leur grève et fixé un ultimatum d'un mois au gouvernement pour le respect de ses engagements. Samedi matin, les véhicules de transport étaient visibles dans tout le Dakar et à l'intérieur du pays, selon des médias et des témoins. Le mot d'ordre a été levé, malgré "quelques points d'achoppement" dans les négociations avec le gouvernement, a dit Goro Khoury, responsable du Cadre unitaire des syndicats de transports maritimes du Sénégal (Catus), à l'origine de la grève qui a paralysé le pays pendant trois

jours. "Il reste beaucoup de points d'achoppement comme sur les documents administratifs et le transport illégal (...). Nous voulons que tous les problèmes en suspens soient réglés dans un délai d'un mois", a-t-il déclaré à la presse. Selon lui, la police et le gendarmerie ont reçu des instructions pour trouver des solutions aux incursions sur les routes. Cette grève pour protester notamment contre "les tracasseries" des forces de l'ordre a paralysé le pays entre mercredi et vendredi. A Dakar et en province, les routes étaient quasiment vidées de véhicules de transports de passagers et de biens. Dans plusieurs localités, le

trafic était quasiment arrêté par des motos et des véhicules légers. Des bus de la société de transport ont été empêchés de rouler en province par des transporteurs, selon la presse locale. Beaucoup de travailleurs n'ont pas pu se rendre sur leurs lieux de travail et des élèves à leur école, comme à Dakar. Des responsables du Cadre avaient déclaré cette grève pour arrêter le gouvernement à satisfaire leurs doléances contenues dans une plate-forme en 11 points. Ils protestent notamment contre "les tracasseries" de la police, de la gendarmerie et du service des eaux et forêts.

P.M

Variant Omicron

Le Cap-Vert durcit les conditions d'entrée dans le pays

Le gouvernement du Cap-Vert a décidé samedi de durcir les conditions d'accès au pays pour enrayer la propagation du Covid-19 et le variant Omicron. Selon un communiqué de presse annoncé, il a été décidé le rétablissement de la soumission obligatoire de résultats négatifs aux tests de dépistage de la Covid-19 pour tout cas qui souhaitent entrer dans le pays. Le communiqué précise dans ce sens que tous les voyageurs légers doivent au plus se rendre au Cap-Vert par voie aérienne ou par voie maritime doivent présenter, avant l'embarquement et à l'arrivée dans le pays, un document attestant

la réalisation d'un test virologique (PCR), ou d'un résultat négatif, moins de 72 heures avant l'embarquement, ou d'un test antigénique, avec résultat négatif, moins de 48 heures avant l'embarquement. Le gouvernement qui justifie sa décision en vertu du principe de précaution en santé publique, estime qu'il est non seulement nécessaire de rétablir cette mesure, mais aussi de renforcer les autres mesures de prévention et de confinement en vigueur. Ce choix, explique-t-on, vient de l'urgence face à la propagation rapide du variant Omicron évoqué pour la première fois par l'OMS le 24 novembre dernier. Il est également

obligatoire pour tous les voyageurs de compléter, avant d'embarquer, un formulaire de surveillance et de contrôle sanitaire, ainsi que le document, notant que cette démarche peut être effectuée en ligne sur le site gouvernemental. Les autorités cap-verdiennes, fait savoir la même source, se réservent le droit de refuser l'accès à leur territoire à des voyageurs en provenance de pays considérés comme à haut risque. Pour les voyages internationaux au départ du Cap-Vert, c'est la réglementation en vigueur dans le pays de destination qui s'applique, précise la même source.

A.Z

Présidentielle en Gambie

Guterres appelle à une élection "crédible et transparente"

Le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres, a demandé vendredi aux électeurs gambiens de contribuer à faire entrer "un environnement pacifique" lors du scrutin présidentiel qui se déroule samedi prochain. Dans une déclaration publiée par son porte-parole, le chef de l'ONU appelle "l'organe de gestion des élections, les candidats, les dirigeants des partis opposés et les partisans, par leur conduite, à assurer un environnement pacifique propice à un processus électoral crédible, inclusif et transparent". M. Guterres se félicite également de l'achèvement des travaux de la Commission gambienne pour la vé-

rité, la réconciliation et les réparations (TRRC) durant la Commission pour son "travail remarquable", il a exhorté le gouvernement à assurer "un suivi rapide" des recommandations contenues dans le rapport final qui a été remis le 25 novembre au chef de l'État M. Guterres a conclu en soulignant que les Nations unies restent "un partenaire loyal" dans le processus de justice transitionnelle en Gambie. "Les Nations unies sont prêtes à continuer à soutenir les efforts nationaux en vue de la mise en œuvre intégrale des recommandations de la Commission afin de garantir la justice, les réparations pour les victimes et la clôture, en tant que mesures nécessaires à la ré-

conciliation nationale et à la cohésion sociale", a-t-il insisté. Six candidats sont en lice pour présider les 2,2 millions de personnes qui vivent dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Dans le cadre des préparatifs de l'élection, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Amadou Kléber Mahamadou Saleh, est en visite dans le pays. Au cours de cette visite de trois jours, M. Saleh, qui dirige également le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), en concertation des observateurs électoraux, des organisations de la société civile et l'équipe de pays des Nations unies.

M.L

Afghanistan

Le HCR appelle à un soutien des déplacées de force à l'approche de l'hiver

L'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé un appel pour un soutien beaucoup plus urgent face aux besoins humanitaires aigus et croissants des personnes déplacées par le conflit en Afghanistan - parmi lesquelles 700 000 ont été déplacées au cours de l'année 2021. "Le manque d'abri inadéquat, de nourriture, de vêtements chauds, de combustible pour le chauffage et de fournitures médicales essentielles sont des problèmes qui touchent des millions de personnes", a déclaré le porte-parole du HCR Babar Baloch lors d'une conférence de presse tenue vendredi à Genève. "Les températures devraient descendre jusqu'à -25 degrés, et de nombreuses familles déplacées n'ont pas d'abri adéquat - une condition essentielle pour survivre au froid glacial", a-t-il ajouté.



Après lui, "la crise humanitaire s'aggrave chaque jour en Afghanistan. La faim dans le pays a atteint des niveaux sans précédent. Plus de 25 millions de personnes - soit 55% de la population - sont confrontées à des niveaux de faim extrêmes, et près de 9 millions d'entre elles sont menacées de famine". Cette année, le HCR est venu en aide à quelque 700 000 personnes déplacées à travers le pays, la majorité depuis la mi-août.

M.M

Une centaine de terroristes tués par les FAMA au centre du Mali pendant le mois de novembre (DIRPA)

Une centaine de terroristes ont été tués dans différentes opérations des Forces armées maliennes (FAMA), notamment au centre du pays, pendant le mois de novembre, a déclaré mardi le responsable de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA) lors d'un point de presse. "L'armée a neutralisé une centaine de terroristes et détruit une dizaine de sanctuaires de ces groupes lors d'opérations au mois de novembre dans les localités de Mopti, Bouy, Mambourgon, Goumag et Fandougou", a indiqué à la presse le directeur de la DIRPA, le colonel Saïdoumane Derradi Abdoulaye. Abandonnant le site en gouvernement de la Force française Barkhane dans les opérations de Tombouctou et de Kidal dans le nord du pays, le colonel Derradi a estimé que "la défense de la territoire malien était un défi car pour les FAMA" tout en assurant leur indépendance opérationnelle. Et il n'a pas caché sa conviction que les Forces de défense et de sécurité (FDS) maliennes devraient "relever ce défi en agissant avec l'aide de la population". Depuis 2012, le Mali est confronté à une profonde crise multiforme aux niveaux sécuritaire, politique et économique. Les insurrections et les violences intercommunautaires ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés, malgré la présence des forces internationales (MINUSMA).

A.A

Productivité : savoir s'organiser



Mieux structurer son quotidien au travail : gestion des mails, organisation du bureau, classement, télétravail... Comment optimiser son organisation afin de gagner en efficacité, mais aussi en tranquillité d'esprit ?

On ne s'improvise pas bête d'organisation du jour au lendemain... Néanmoins, lorsque l'on sait qu'un minimum d'organisation peut procurer maints bénéfices tant pour soi-même, ses collaborateurs et collègues ou pour son entreprise, le jeu en vaut la chandelle !

Sachant que le temps est une ressource rare, il convient de s'intéresser de près aux outils pouvant rentabiliser au mieux le choix des tâches et des actions à mener en priorité.

Qu'est-ce que l'organisation personnelle ?

C'est ce que va vous permettre de gagner du temps et d'être plus efficace dans votre quotidien tant personnel que professionnel. Cela va du rangement de votre bureau à l'organisation pertinente de votre espace de travail dans son ensemble, la gestion de vos emails, vos rendez-vous, vos réunions, vos diverses notifications, etc. grâce, notamment à des méthodes et/ou les nouvelles technologies.

Au bureau, agir sur son organisation grâce à des méthodes, techniques ou pratiques éprouvées et efficaces concerne, entre autres, les domaines suivants :

- Traitement des emails et appels téléphoniques,
- Gestion des distractions (notifications agenda, smartphone, mails, etc.) et interruptions diverses (collègues, bruits impromptus, etc.), ergonomie de l'espace de travail,
- Classement virtuel ou physique des documents, organisation de travail lorsque l'on fait du télétravail,
- Prise de notes efficace,
- Gestion de son temps : lecture rapide, priorisation, négociation de délais, apprendre à ne plus procrastiner, etc.

Les vertus d'une organisation hors pair

La recherche de la productivité personnelle doit être une motivation pour tous : dirigeant, cadre... Sans cela, il est difficile d'affecter toute son énergie pour produire un travail à valeur ajoutée.

Cela peut sembler couler de source. Pourtant, nombreux sont celles et ceux qui se

retrouvent submergé.e.s - voire totalement dépassé.e.s - par simple manque d'organisation.

Ainsi, l'application de méthodes et astuces aisées à mettre en place avec un minimum de bonne volonté et de persévérance induit de nombreux avantages. En voici quelques-uns :

- Éviter de gaspiller son temps,
- Gagner en productivité et en efficacité,
- Arrêter de s'éparpiller,
- Réduire son stress,
- Gagner en sérénité,
- Être davantage disponible et à l'écoute de ses collaborateurs,

Comment mieux s'organiser ?

Pour mieux structurer votre travail et vos différentes tâches, il vous faut tout d'abord faire preuve de volonté et de ténacité. Quelques outils et méthodes efficaces et relativement simples à mettre en place pourront vous aider dans cette démarche. Certains ont des objectifs très ciblés, d'autres sont utilisables à différents niveaux et à diverses fins.

Tout le monde ne fonctionne pas de la même manière et n'a pas les mêmes besoins ni les mêmes horaires, tâches, responsabilités, etc. N'hésitez pas à opter pour les solutions qui vous correspondent le plus tout en gardant en tête qu'il faut un minimum de temps avant d'en voir les premiers bénéfices.

Mieux vous organiser ne signifie pas penser et structurer vos journées à la minute près, ni vouloir à tout prix utiliser la dernière méthode à la mode alors qu'elle est tout simplement en totale inadéquation avec vos besoins. Simplicité et bon sens demeurent ainsi - comme souvent - de mise !

Rendre son espace de travail ergonomique

Un espace agréable et propice à la concentration et au travail est un élément essentiel pour une bonne efficacité et une motivation au top. Si certains ont cette capacité à travailler n'importe où, ce quel que soit le bruit ou l'environnement autour, une grande majorité a besoin d'un endroit dédié au travail et d'un minimum d'ordre.

Adapter son espace de travail à son activité est ainsi le premier réflexe à avoir : aménagement, matériel, hauteur de table/chaise, clavier, écran, environnement calme, etc. sont autant d'éléments à considérer.

Télétravail

L'organisation du travail évolue continuellement et le travail à distance s'est large-

ment démocratisé. Si ce nouveau mode d'organisation n'est pas envisageable dans tous les domaines professionnels, il présente de multiples avantages lorsqu'il peut être mis en place, tant pour le salarié que pour l'employeur ; gain de productivité, réduction voire disparition de l'absentéisme, motivation accrue, etc.

Certains éléments sont à mettre en place dans le cadre du télétravail :

- Mise à disposition de tout le matériel nécessaire au télétravailleur pour la bonne exécution depuis son domicile/un espace de coworking/un bureau distant des missions confiées,
- Organisation adéquate du travail (dossiers partagés, intranet, visio/audio conférences, etc.),
- Communication fluide entre le manager et son collaborateur travaillant à distance,
- Pour le télétravailleur : délimitation vie privée/vie professionnelle le cas échéant, rigueur et organisation sans failles.

Environnement de travail

Débarrasser, ranger, nettoyer, maintenir l'ordre et être rigoureux... Voici les 5 principes d'une pratique venue tout droit du Japon : la méthode dite des 5S (Seiri, Seiton, Seiso, Seiketsu, Shitsuke... 5 verbes japonais pour exprimer les 5 actions clés de la démarche). Une approche simple et efficace pour un cadre et un climat propices au travail.

Organiser son travail

Lister les tâches à accomplir

L'objectif est ici d'établir l'inventaire des diverses tâches que vous devez exécuter sans tomber dans le piège de la liste sur-détaillée à rallonges qui serait totalement contre-productive. Puis définir ensuite, pour chacun des items listés, un ordre de priorité afin d'établir une liste allant de la tâche la plus importante/urgente vers la plus négociable

Prioriser

Il est essentiel de savoir hiérarchiser les niveaux d'importance et d'urgence de chacune de vos tâches afin d'agir de manière adéquate et efficace. De nombreux outils sont ici à votre disposition, parmi lesquels :

- Matrice d'Eisenhower : 2 axes de réflexion - importance et urgence - pour classer vos tâches dans 4 catégories distinctes (importantes ET urgentes ; importantes, mais non urgentes ; non importantes mais urgentes ; non importantes et non urgentes).
- Méthode MoSCoW : une méthodologie destinée à faciliter la prise de décision en

aidant à prioriser. L'acronyme résume la démarche : M pour Must have this - S pour Should have this if at all possible - C pour Could have this if it does not affect anything else - W pour Won't have this time but would like in the future - les 2 "o" ne servant qu'à donner un "sens" au mot ainsi constitué pour plus de facilité à le mémoriser.

- L'approche GTD (Getting Things Done) : 5 étapes clés pour s'organiser efficacement - collecter, traiter, organiser, réviser, agir.

- La méthode CIRCEPT - CIRculaire concept proposé par Michel Fustier, sociologue, dont la finalité est de structurer le résultat du travail créatif en construisant une grille de lecture circulaire - une sorte de roue en étoile.

Optimiser son efficacité personnelle

Prise de notes en réunion

Voici un exercice bien plus ardu qu'il n'y paraît... Si certains outils permettent de faciliter la tâche, pour être efficace, il vous faut néanmoins respecter quelques règles de base, dont :

- Référencer votre document (date de la réunion, participants, items traités, objectif...), utiliser des phrases courtes ou des mots clés,
- Structurer le document de manière pertinente : 1 paragraphe par sujet traité, des puces, mots en capitales, etc.
- noter vos questions, remarques pour ne pas les oublier,
- Relire à chaud pour préciser ou récrire certains points tant que vous êtes dans le sujet.

Gestion des emails

Disciplinez-vous à consulter votre boîte de réception régulièrement et traiter tous les emails reçus : supprimer les messages inutiles ou les spams, traiter les autres : répondez si cela est urgent et ne demande que peu de temps, transférez si besoin, classez dans des répertoires que vous aurez créés dans ce but si vous ne pouvez traiter le mail sur le moment - urgent / en cours / à traiter plus tard par exemple.

Classer ses documents

De la même manière que vous classez les mails entrants, classez vos documents de manière pertinente et les retrouver rapidement (par projet, thème, échéance... à vous de trouver ce qui vous parle le plus). Ce classement peut être physique - classeurs, dossiers cartonnés, etc. - ou bien informatique - les dossiers seront alors virtuels.

COUPE ARABE DE LA FIFA-2021 : LIBAN - ALGÉRIE

Les "Verts" pour valider leur billet en quarts

L'équipe nationale de football A', croisera le fer cette après midi avec son homologue libanaise, au stade Al-Janoub à Doha (14h00, algériennes), avec l'intention de valider son billet pour les quarts de finale de la Coupe arabe de la Fifa, à l'occasion de la 2e journée (Gr.D). Facile vainqueur lors de son entrée en lice mardi dans cette compétition, face au Soudan (4-0), la sélection A', dirigée sur le banc par Madjid Bougherra, aura à cœur d'enchaîner avec une autre victoire, qui assurera aux coéquipiers du capitaine Raïs

M'bolhi leur présence au deuxième tour du tournoi. Contrairement au Soudan, le Liban constituera un sérieux client pour les Algériens. Le pays du cèdre a tenu la dragée haute à l'Egypte, elle qui s'en est remise au milieu offensif d'Al-Ahly du Caire Mohamed Magdy "Afsha", auteur de l'unique but sur un penalty à la 71e minute. Tout en qualifiant d'"important" ce deuxième match face au Liban, Madjid Bougherra espère réussir ce deuxième test, d'autant que l'enjeu sera de taille pour les "Verts", face à une équipe qui ne compte pas se présenter en victime expiatoire. Sur le plan de l'effectif, l'ailier gauche de Qatar SC Youcef Belaïli,

forfait face au Soudan en raison d'un coup reçu mardi à l'entraînement dans un toro, devrait tenir sa place et signer ses débuts dans le tournoi. Du côté de l'adversaire, le sélectionneur tchèque du Liban Ivan Hasek a estimé que son équipe a abordé ce tournoi pour "apprendre", estimant que l'Algérie et l'Egypte sont les favoris du groupe D. "Le Liban vient pour apprendre dans cette compétition, mais on ne manquera pas d'ambitions. L'Algérie et l'Egypte sont les favoris. Les Algériens sont les champions d'Afrique et les Egyptiens viennent avec les meilleurs joueurs d'Al-Ahly et le Zamaïek qui sont des géants Africains au niveau

des clubs", a-t-il affirmé. Dans l'autre match de cette poule D, l'Egypte, partira favorite devant le Soudan, au stade Ras Abu Aboud (17h00). Une deuxième défaite du Liban et du Soudan sera synonyme d'élimination. Les deux premiers de chaque groupe se qualifiera pour les quarts de finale, prévus les 10 et 11 décembre prochain. Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de 5 millions de dollars. Le finaliste aura 3 millions de dollars, alors que le troisième percevra 2 millions de dollars.

Bessa N

MANCHESTER CITY

Les Fans s'opposent au départ de Mahrez cet hiver

Les supporters du club anglais, Manchester City, ont fortement soutenu l'international algérien, Riyad Mahrez, refusant son départ lors des prochains transferts hivernaux, en réaction de certaines informations diffusées récemment dans des médias français et britanniques annonçant le capitaine des Verts sur le départ. En revanche, la galerie de City s'est dite favorable à la libération de la star anglaise Raheem Sterling, dès cet hiver, lui qui est dans la même situation que Mahrez, puisqu'il ne joue pas régulièrement cette saison. Le soutien des supporters de Man City au capitaine des « Verts » est intervenu à un moment où il souffrait d'une marginalisation exagérée de l'entraîneur espagnol, Pep

Guardiola, depuis le début de saison, même si l'ancien de Leicester vient d'enchaîner une troisième titularisation de suite. Le journal britannique « Manchester Evening News » a mené un sondage sur son site, avec la participation de supporters de Manchester City, concernant les noms que les fans souhaitent quitter lors du prochain Mercato d'hiver ou rester avec le club. A ce propos, pas moins de 79% des participants ont voté en faveur de la star algérienne, Riyad Mahrez, pour poursuivre l'aventure avec les champions d'Angleterre la saison dernière, tandis que Raheem Sterling était en tête de liste des joueurs que les fans des Citizens préféreraient quitter le navire. Et bien que Mahrez ne participe pas

régulièrement avec Manchester City aux matches de Premier League anglaise, il est l'arme de prédilection de Pep Guardiola dans la compétition de Ligue des Champions d'Europe, puisqu'il est le meilleur buteur du club depuis le début de la saison en cours, et l'un des joueurs les plus populaires parmi les fans de Man City. Ces derniers refusent de renoncer aux services de l'international algérien et exigent à chaque fois qu'il ait la possibilité de participer régulièrement aux matches du club. La majorité dans la galerie des Citizens estime que certains joueurs, alignés très souvent dans le onze de départ, sont loin du niveau de Mahrez, et leurs statistiques le prouvent.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIM./ADDITIONNEL)

JS Saoura-Heart Of Aok (Ghana) se jouera sans public (Responsable)

La rencontre JS.Saoura - Heart Of Oak SC (Ghana), comptant pour la phase retour des 16èmes de finale "bis" de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) va se jouer sans public dimanche au stade du 20-Aout 1955 de Bechar, a-t-on appris auprès du club de la Saoura. "La CAF a décidé que cette rencontre se joue sans nos supporters, et ce suivant le premier dossier qui a été précédemment envoyé par la commission d'homologation de la fédération algérienne de football (FAF) à cette

instance du football africain, qui avait refusé l'homologation de cette infrastructure", a précisé le chargé de communication, Abdelwahab Hoceini. Les joueurs de la JS.Saoura, qui depuis leur retour du Ghana, après un périple de 72 heures, ont entamé leur préparation pour cette rencontre sous la direction de son coach Kais Yaacoubi, se sont dit "confiants" pour la qualification au prochain tour, malgré la "délicatesse" de la mission. "Malgré notre défaite face au Heart Of Oak, on fera tout pour gagner cette

manche à Bechar", a déclaré l'attaquant Kacem Rayane. Auparavant, la FAF avait émis officiellement un avis favorable à l'homologation du stade du 20-août 1955 de Bechar pour abriter les compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF), à la suite d'une visite d'inspection de ce stade au mois de novembre dernier de la commission mixte (ministère de la jeunesse et des sports et fédération algérienne de football (FAF), chargée de l'examen et du suivi du professionnalisme dans le pays. A.Z

LIGUE 2 (7E JOURNÉE)

Le RCK et le MC El Bayadh sur du velours, l'USM Annaba en danger

Les deux co-leaders du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba et le MC El Bayadh aborderont la septième journée de Ligue 2, prévue ce jour à 15h00, dans la peau du favori à l'occasion de la réception du CR Temouchent et l'ASM Oran, tandis que le leader du groupe Centre-Est, l'USM Annaba, lui sera appelé à effectuer un périlleux déplacement à Béjaïa, où le MOB local l'attendra probablement d'un pied ferme. Le RCK (16 pts) qui reste sur un nul en déplacement à Boufarik contre le WAB (0-0) après une série de cinq succès de rang, tentera de renouer avec le succès en accueillant le CR Temouchent (10 pts), auteur d'une belle entame de saison. De son côté, le promu le MC El Bayadh (16 pts), la bonne surprise de ce début de saison, affrontera une équipe de

l'ASM Oran (6 pts) mal en point et largement à sa portée. A l'inverse, l'USM Annaba n'aura pas la partie facile en se rendant à Bejaïa pour affronter le MOB qui demeure sur un bon résultat nul chez le MO Constantine (1-1) et sur sa lancée, il cherchera à confirmer cette forme retrouvée. Autre raison susceptible d'encourager le MOB a y croire lors de cette septième journée, le nul concédé par le leader sur sa pelouse face à l'AS Aïn M'lila (1-1). Autre duel intéressant, qui devrait valoir le détour ce samedi, "le chaud derby qui mettra aux prises l'USM Khenchela (4e) et l'US Chaouia (5e). Un choc qui outre la grande rivalité sportive entre les deux clubs comporte un important enjeu "comptable", car le vainqueur pourrait tout bonnement dépasser le leader annabi, surtout si

ce dernier venait à laisser des plumes à Béjaïa. A suivre également l'empoignade entre deux anciens pensionnaires de l'élite, l'AS Aïn M'lila et la JS Bordj Ménéaël, qui de surcroît revêt une grande importance sur le plan comptable, car en rapport direct avec le podium. Les duels de bas de tableau, eux aussi ne devraient pas manquer d'épices, particulièrement les chocs entre mal-classés IB Lakhdaria - MO Constantine, SC Aïn Defla - USM El Harrach et ES Ben Aknoun - SKAF El Khemis. Certes, ces clubs possèdent tous un haut standing, mais les problèmes qu'ils traversent depuis l'entame de la saison ont fini par se répercuter négativement sur leur rendement, au point de se retrouver dans les abysses du classement.

JM-2022 d'Oran

"Le CIJM est rassuré, les inquiétudes dissipées" (Derouaz)

Le Commissaire des Jeux méditerranéens 2022 d'Oran (25 juin au 5 juillet), Mohamed-Aziz Derouaz, a affirmé hier à Alger, que "toutes les inquiétudes du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) liées aux préparatifs de la 19e édition ont été dissipées." "Beaucoup de choses ont été dites quant à la capacité de notre pays d'être prêt le jour J, mais je dirais qu'il y avait des inquiétudes par rapport à deux aspects contractuels liés au contrôle anti-dopage ainsi que la présentation des scénarios des cérémonies d'ouverture et de clôture qui devaient être présentés le mois de mai dernier. Le dossier des kits anti-dopage a été réglé et les scénarios des cérémonies seront présentés au CIJM lors de la prochaine visite des chefs de mission à Oran, prévue du 8 au 12 décembre.", a déclaré Derouaz lors du Forum Sports du quotidien d'El Moudjahid. Pour le Commissaire des JM-2022, "le CIJM a le droit d'être inquiet quant aux préparatifs liés à l'organisation de la 19e édition, mais l'Etat algérien a pris toutes les dispositions, en procédant à des changements à la tête du Comité d'organisation et en prenant compte des insuffisances accumulées depuis l'attribution de l'organisation à Oran en 2015." "L'inquiétude du CIJM a été précédée d'abord par l'inquiétude des autorités algériennes quant à l'évolution des préparatifs et la réalisation des infrastructures abritant cet événement méditerranéen. Nous serons au rendez-vous des Jeux qui auront lieu bel et bien à Oran, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie", a-t-il rassuré. Concernant le volet qui a trait à l'évolution des chantiers de réalisation des différents établissements sportifs, Derouaz a révélé qu'une rencontre a été organisée mardi dernier par visio-conférence et des photos ont été présentées aux représentants du CIJM qui étaient rassurés du taux d'avancement des projets." "Le taux d'avancement du Complexe nautique est passé de 45 à 70%, tandis que le taux de réalisation de la salle omnisports avoisine les 80%. Au rythme actuel des travaux (24h/24h) et l'engagement des sociétés de sous-traitance, notamment le groupe Hasnaoui qui a déployé beaucoup de moyens pour l'achèvement de ces infrastructures à temps, l'Algérie sera prête le J J. Le village méditerranéen est achevé à 100% et tous les établissements hôteliers seront au rendez-vous pour accueillir les hôtes de l'Algérie", s'est-il réjoui. Après avoir annoncé que les 26 pays participants "ne payeront aucun centime comme frais d'engagement suite à une décision prise par les hautes autorités du pays", le Commissaire des JM a affirmé que "l'Etat algérien a pris des dispositions urgentes concernant l'équipement des infrastructures ainsi que la gestion logistique de l'événement.".

A.Z

FAF

Charef-Eddine rencontre Infantino et Motsepe au Qatar

Dans un récent communiqué de presse, la Fédération algérienne de football a évoqué une rencontre entre le président de l'instance fédérale, Amara Charef-Eddine, et le patron du football mondial Gianni Infantino et le premier responsable de la CAF, Patrice Motsepe. « Cette entrevue entre la FAF et les deux instances FIFA & CAF a porté principalement sur le développement du sport-roi en Algérie et la contribution de notre pays dans le développement des infrastructures et toutes les actions de formation technique », a indiqué la Fédération. Amara Charef-Eddine a aussi « exprimé le souhait et la nécessité d'une plus grande implication et d'une légitime meilleure représentativité de l'Algérie au sein des instances internationales ». Gianni Infantino et Patrice Motsepe ont rappelé au président de la FAF que les deux instances internationales sont prêtes à accompagner et collaborer avec l'Algérie pour matérialiser les différents projets nationaux et internationaux et apporter une assistance technique, de marketing et d'innovation technologique.

Pide viande hachée recette turque

Ingrédients :

La pâte :

300 gr de farine
1/2 càc de sel
2 càc de levure sèche
1 càc de sucre
100 ml d'eau légèrement tiédi
+50 à 100 ml d'eau pour la pâte
huile d'olive bio pour moi

La garniture :

250 gr de viande hachée
1 oignon moyen
2 càs d'huile d'olive
1/2 poivron jaune
1 tomate fraîche
sel et poivre
1 càc de paprika doux ou fort si vous voulez que ce soit relevé
1 pincée de cumin
fromage Turque ou emmental/mozzarella
olives noires
4 oeufs entiers (facultatif)
persil (facultatif, je n'en ai pas mit pour badigeonner la pâte 1 oeuf +



1 càs d'huile d'olive
pide viande hachée recette turque

Préparations :

Commencer par faire lever 15 minutes la levure avec le sucre dans 100 ml d'eau légèrement tiédi dans un robot ou un saladier

mélanger rapidement la farine, le sel puis ajouter le mélange levure mélanger puis mouiller progressivement avec l'eau restante légèrement tiédie (50 à 100 ml d'eau, à rajouter progressivement selon la qualité de la farine) travailler la pâte et former une

graisser un saladier d'huile d'olive et déposer la pâte recouvrir d'un linge humide et réserver 1h à l'abri des courants d'air car la pâte doit doubler de volume.

Préparer ensuite la farce :

Tout d'abord faire revenir

l'oignon ainsi que le poivron coupé en dés dans un peu d'huile quelques minutes râper la tomate et l'ajouter aux oignons ajouter la viande hachée puis les épices, le sel et le poivre bien mélanger et cuire rapidement le tout 5 minutes et réserver D'autre part dégazer la pâte et la diviser en 4 parts égales sur une feuille de papier cuisson légèrement farinée, étaler chaque pâton en ovale sur 40 cm de long et 15 cm de large rabattre et pincer les bords pour leur donner une forme de barquette déposer au centre un peu de farce ajouter le fromage et les olives puis badigeonner les bords du mélange oeuf battu + huile puis arroser la farce d'un fin filet d'huile d'olive cuire à 240/250° four préchauffé environ 10/12 minutes 1 minute avant la fin de la cuisson, déposer un jaune d'oeuf avec un peu de blanc.

chakchouka libanaise



ingrédients :

4 à 5 œufs
250 gr de viande hachée
800 gr de tomates fraîches
3 poivrons vert, rouge ou jaune
3 oignons rouges
2 càs de concentré de tomate
6 gousses d'ail
1 càc de piment fort
3 à 4 càs d'huile d'olive

Préparations :

Commencer par faire revenir la viande hachée dans l'huile d'olive puis ajouter les oignons émincés ainsi que les poivrons coupés en rondelles et l'ail puis faire revenir le tout pendant 3 minutes en mélangeant bien et ajouter un demi verre d'eau et faire cuire le tout sur feu doux durant 10 minutes puis ajouter les tomates coupées en quartiers ainsi que le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau puis saler et poivrer et saupoudrer de piment en poudre et poursuivre la cuisson pendant 15 minutes puis casser les œufs par dessus la compotée d'oignons, poivrons et tomates et laisser prendre quelques minutes. On peut aussi passer le plat au four 5 minutes à 220° servir bien chaud avec du yaourt à l'ail et régalez-vous car c'est un vrai délice !

GLACE AUX NOISETTES



ingrédients

Une boîte de lait concentré, 250 g de noisettes, 1,2 l de lait et 3 bonnes cuillères de fécule de maïs

Préparations

Commencer par faire griller les noisettes jusqu'à coloration, ensuite les réduire en poudre. Mélanger avec le lait et la fécule.

Mettre le liquide obtenu dans une casserole puis verser le lait concentré, bien mélanger. Cuire à feu moyen jusqu'à ébullition, mettre dans des petits ramequins ou bols. Décorer de noisettes.

ingrédients

1 kg de pommes de terre cuites coupées en morceaux, 2+ 1/2 cuillères à café de coriandre moulue, 1+ 1/2 cuillères à café de piment de Cayenne, 3 cuillères à soupe de coriandre hachée, le jus d'un citron, 2 cuillères à

BATATA HARRA

soupe d'huile végétale, sel, poivre

Préparations

Chauffer l'huile dans une grande poêle à frire. Ajouter les pommes de terre et les faire frire

à feu moyen.

Ajouter la coriandre et le poivre de Cayenne et cuire pendant quelques minutes assaisonnez avec le sel et le poivre.

Ajouter la coriandre fraîche, le jus de citron.

TRUCS ET ASTUCES

Savoir quand arroser une plante en pot

Bien souvent, on arrose la plante en pot sans trop savoir si elle a réellement soif ! Pour savoir quand arroser une plante en pot, il suffit de la taper ! En effet, un petit coup sur le bord du pot de fleur devrait vous indiquer si le pot sonne creux. Si c'est le cas, la plante est sèche. Si au contraire vous percevez un

bruit sourd, c'est que la plante en pot contient suffisamment d'eau, et qu'elle n'a pas soif !

Nourrir les plantes

Les aliments du quotidien peuvent aider à nourrir les plantes ! Pensez à leur donner des vitamines avec un petit peu de peau de banane émincée, ou

bien encore des coquilles d'œuf écrasées. Vous pouvez aussi diluer un sachet de gélatine nature dans un litre d'eau, cela constitue un aliment riche en nitrogène, nutriment essentiel pour les plantes. Les fougères aiment le thé autant que vous ! Mélangez donc quelques feuilles de thé mouillées à la terre de vos plantes.

BEIGNETS AU CHOU-FLEUR

Ingrédients

1 Beau chou-fleur d'un kg environ
2 Petits oignon verts hachés
Quelques brins de persil
3 À 4 oeufs
2 C. À soupe de farine
Sel
Poivre blanc (au choix).

Préparation

1- Découper le chou-fleur en quartier, laver et faire cuire à la vapeur, à couvert. Vérifier la cuisson avec le bout d'un couteau, il doit s'enfoncer facilement. Retirer et laisser refroidir.

2- Écraser le chou-fleur avec une fourchette, y ajouter, les petits oignon hachés, le persil, les oeufs, la farine, le sel et le poivre blanc si vous voulez. Bien mélanger.

3- Dans une poêle faire chauffer l'huile, et

avec une c. à soupe, déposer des petits tas du mélange, aplatir délicatement, cuire jusqu'à ce que les beignets soient dorés de chaque coté. Avant tout, tester un beignet, s'il ne tient pas, ajouter un oeufs !! Servir avec une salade.

Note :

On peut mélanger au beignets, du poisson blanc cuit à la vapeur et émiette, ou du poulet cuit et émiette, puis faire dorer.

Alger 18°
Oran 21° / Béchar 19°
Annaba 19° / Biskra 19°
Ghardaïa 21° / Tlemcen 18°
Djelfa 14° / Sétif 12°
Constantine 17° / Jijel 19°

Bourse quotidienne

Gold	+1.47%	↑
Gaz naturel	+1.98%	↑
Pétrole Brent	-0.41%	↓
EUR/Dinar.A	159,19	↑
USD/Dinar.A	137,81	↑

Bourse quotidienne

8 ÈME SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE
LAMAMRA : « L'ALLIANCE MAROCO-ISRAËLIENNE, UNE JONCTION ENTRE DEUX EXPANSIONNISMES TERRITORIAUX »

L'alliance militaire maroco-israélienne reflète la jonction de deux expansionnistes territoriaux mis par la négation de l'existence même de leurs victimes spoliées de leurs droits nationaux inaliénables", a indiqué, vendredi, le chef de la diplomatie algérienne. L'égarment des autorités marocaines met en évidence une poussée sans précédent d'un hégémonisme israélien rampant", a expliqué le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans une déclaration au quotidien national Césus en marge des travaux du 8ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique qui se tient depuis hier à Oran. "Chaque pas que les autorités marocaines font dans cette alliance militaire malsaine, les éloigne d'autant de l'Algérie et de son peuple", a sou-



Le ministre. S'agissant des allégations mensongères que certains médias marocains lui attribuent

(RASD) grâce au sommet qui se tient à Oran mais aussi le prochain sommet de la Ligue arabe, prévu à Alger, M. Lamamra a estimé que le Maroc faisait une fixation sur le Sahara occidental et sur l'Algérie, ce qui fausse ses jugements. "La monodiplomatie marocaine qui est fixée sur le Sahara occidental et fixée sur l'Algérie ne conçoit pas que la diplomatie algérienne soit si multidimensionnelle, multifonctionnelle au service d'objectifs nobles multiples", a-t-il souligné. L'Algérie abrite depuis hier à Oran, les travaux du 8ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité, organisé par l'Union Africaine sous le thème: "Aider les nouveaux membres africains du Conseil de Sécurité de l'ONU à se préparer à traiter les questions de paix et de sécurité sur le continent".

Finlande:
Cinq personnes arrêtées pour un projet d'attentat

Cinq personnes soupçonnées d'avoir "planifié un acte terroriste" doivent comparaître vendredi devant un juge dans le sud-ouest de la Finlande, a annoncé la police du pays nordique. Les suspects ont été arrêtés mardi et vivent à Kankaanpää, dans le sud-ouest du pays, a précisé la police. Selon la télévision finlandaise MTV, il s'agit de cinq hommes et les soupçons sont liés à des explosifs. "Il n'y a pas de danger imminent", a déclaré la police sur Twitter. En mars dernier, le renseignement finlandais Sapo avait déclaré que la menace terroriste dans le pays nordique de 5,5 millions d'habitants était "élevée", soit le deuxième niveau le plus bas sur une échelle de quatre. Ils ont toute fois avverti que le risque lié à l'extrémisme de droite était "plus préoccupant" que l'année précédente. Rares sont les arrestations liées au terrorisme en Finlande. C'est en 2018 que la charge de terrorisme a été retenue pour la première fois, lorsqu'un demandeur d'asile marocain débouté, Abdelhamane Bouamane, a poignardé dix personnes, en tuant deux, dans la ville de Turku (sud-ouest).

LE 25E SILA DU 24 AU 31 MARS 2022, L'ITALIE INVITÉ D'HONNEUR

Le 25e Salon international du livre d'Alger (Sila) se tiendra du 24 au 31 mars de l'année prochaine, avec l'Italie comme invité d'honneur de cette édition tant attendue, annonce le ministère de la Culture et des Arts sur sa page Facebook. Prévue initialement en octobre 2020, le 25e Sila a été reporté à cause de la pandémie de Covid-19 qui a contraint le plus grand événement culturel du pays

à une absence de deux ans. Éditeurs et auteurs pourront ainsi renouer avec leurs lecteurs à la faveur de cet événement marquant, symbole d'un retour à une activité culturelle normale, et une occasion pour l'industrie algérienne du livre de respirer après deux années particulièrement épuisantes. Le 25e Sila qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger a choisi l'Italie comme invité

d'honneur, "une pays voisin et ami connu pour sa production culturelle prolifique". Dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, le ministère de la Culture et des Arts avait d'abord proposé en 2020 une version virtuelle du salon, devant l'impossibilité de tenir cet événement qui draine plus d'un million de visiteurs, avant d'opter pour l'annulation du salon pour les années 2020

et 2021. Principal événement culturel en Algérie, le Sila avait connu en 2019 la participation de 1030 maisons d'édition de 36 pays, dont 298 algériennes, et enregistré 1,150 million de visiteurs.

INTEMPÉRIES
PLUSIEURS ROUTES COUPÉES SUITE À L'AMONCELLEMENT DE NEIGE

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, hier, que plusieurs routes étaient coupées à la circulation, en raison de l'amoncellement de neige, suite aux intempéries enregistrées dans certaines wilayas du Nord du pays, appelant les conducteurs à la vigilance et au respect du code de la route. Selon un communiqué publié sur la page Facebook des services de la GN, l'amoncellement de neige a bloqué

plusieurs routes reliant Bouira à Tizi Ouzou notamment la RN33 au niveau de Tékjda (commune d'El Assnam), la RN30 reliant la commune de Sahandj (Bouira) à Ouacif (Tizi Ouzou) au niveau de la région de Tizi N'Kouilal et la RN 15 au lieu-dit Koul dans la commune de Aghbalou. A Tizi Ouzou, les chutes de neige ont provoqué également la fermeture de la RN15 au niveau de Fedj Tinourda dans la commune de Ifthoumen, la RN 72

entre les communes Sidi Naïmane et Makouda au niveau du village Zaouia, la RN30 au niveau de Tizi N'Kouilal dans la commune de Ibdouhien et le CW253 entre les communes de Illitén et Chellata (Bejaia) et le CW09 entre les communes de Iloula Oumalou et Ait Oumalou. La wilaya de Bejaia a également connu le blocage de la RN26 au niveau de village Meliba dans la commune de Chellata. Même constat à Chlef au

niveau du CW44 reliant la commune de Talassa et Sidi Abderrahmane au lieu-dit El Djef A Médéa, l'autoroute Nord-Sud au niveau de la commune de Ouzera est également fermée en raison du brouillard et des averses. Dans la wilaya de Mostaganem, le CW60 et la RN11 sont fermés à cause de la montée des eaux.

ENTRAVE À L'OPÉRATION DE VOTE À BOUIRA
13 INDIVIDUS ARRÊTÉS

Troize (13) individus ont été arrêtés pour entrave à l'opération de vote dans la commune d'Ahl El Ksar dans la wilaya de Bouira, a indiqué hier un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. "Troize individus ont été arrêtés dans la

wilaya de Bouira pour entrave au déroulement de l'opération de vote du 27 novembre 2021", a précisé la même source. "Les mis en cause ont pénétré dans un centre de vote, cassé les urnes et défilé leur contenu", a indiqué le communiqué. "Selon l'enquête, ces individus ont été incités à agir de la

sorte", selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes. Six (6) d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt pour délit de destruction d'une urne, entrave au déroulement de l'opération de vote, enlèvement d'une urne contenant les suffrages émis et non en-

core déposés, et incitation à attentivement non armé. Quatre (4) autres ont été placés sous contrôle judiciaire, alors que trois (03) d'entre eux ont été libérés, conclut le communiqué.

Coronavirus:
191 nouveaux cas, 156 guérisons et 6 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Ces quatre-vingt-onze (191) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 156 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 211.112, celui des décès à 6.089 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 144.909 cas. Par ailleurs, 15 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoutant la même source. En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 7 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.